

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_04-BF

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LALLAING

Numéro SIRET : 21590327900010

POSTE COMPTABLE : CUINCY

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE LALLAING

ANNEE 2021

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
9	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
10 à 12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
13 à 14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
15 à 16	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
17 à 18	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
19 à 20	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		X
21	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
22 à 23	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
24 à 26	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
27	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
28 à 29	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
30 à 31	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
32	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours		X
33	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
34	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
34	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
35	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
36	A4 - Etat des provisions	X	
36	A5 - Etalement des provisions	X	
37	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
38	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement		X
39	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
40	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
41	A8 - Etat des charges transférées	X	
42	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
	B - Engagements hors bilan		X
43 à 48	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
49	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
50	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
50	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
50	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
51	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
52 à 54	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
55	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
55	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
55	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
56 à 59	C1 - Etat du personnel	X	
60	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
61	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
61	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
61	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
61 à 62	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
63	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures	X	

<div style="border: 1px solid black; display: inline-block; padding: 2px;">5 9 3 2 7</div> COMMUNE DE LALLAING BP 2021	BUDGET PRIMITIF
--	------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	6 274
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	4
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : DOUAISIS AGGLO	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 262 770,00	5 063 959,00	806,11	948,89

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 159,56	935,00
2	Produits des impositions directes/population	302,54	507,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 078,83	1 133,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	329,56	305,00
5	Encours de dette/population	1 020,02	860,00
6	DGF/population	541,12	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5157	0,5630
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,1390	0,9000
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,3000	0,2700
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,9455	0,7600

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 255 237,47	6 881 678,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		2 373 559,47
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		9 255 237,47	9 255 237,47

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 722 773,00	2 857 138,63
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	534 847,90	128 742,57
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		271 739,70
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 257 620,90	3 257 620,90

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	12 512 858,37	12 512 858,37
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 724 005,00		1 737 388,00	1 737 388,00	1 737 388,00
012	Charges de personnel et frais assimilé	3 590 800,00		3 752 000,00	3 752 000,00	3 752 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	606 670,00		643 270,00	643 270,00	643 270,00
Total des dépenses de gestion courante		5 921 475,00	0,00	6 132 658,00	6 132 658,00	6 132 658,00
66	Charges financières	87 619,66		86 218,04	86 218,04	86 218,04
67	Charges exceptionnelles	48 050,00		28 500,00	28 500,00	28 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	500 000,00		562 000,00	562 000,00	562 000,00
022	Dépenses imprévues	745 540,11		465 861,43	465 861,43	465 861,43
Total des dépenses réelles de fonct.		7 302 684,77	0,00	7 275 237,47	7 275 237,47	7 275 237,47
023	Virement à la section d'investissement	835 000,00		1 755 000,00	1 755 000,00	1 755 000,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	128 000,00		225 000,00	225 000,00	225 000,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		963 000,00	0,00	1 980 000,00	1 980 000,00	1 980 000,00
TOTAL		8 265 684,77	0,00	9 255 237,47	9 255 237,47	9 255 237,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 255 237,47
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	150 800,00		205 729,00	205 729,00	205 729,00
70	Produits des services, domaine et vent	178 700,00		167 400,00	167 400,00	167 400,00
73	Impôts et taxes	2 304 707,24		2 565 496,00	2 565 496,00	2 565 496,00
74	Dotations, subventions et participations	3 709 869,00		3 751 886,00	3 751 886,00	3 751 886,00
75	Autres produits de gestion courante	92 300,00		78 100,00	78 100,00	78 100,00
Total des recettes de gestion courante		6 436 376,24	0,00	6 768 611,00	6 768 611,00	6 768 611,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	17 000,00				
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		6 453 376,24	0,00	6 768 611,00	6 768 611,00	6 768 611,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	60 221,00		113 067,00	113 067,00	113 067,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		60 221,00	0,00	113 067,00	113 067,00	113 067,00
TOTAL		6 513 597,24	0,00	6 881 678,00	6 881 678,00	6 881 678,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 373 559,47
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 255 237,47
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	1 866 933,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	175 453,43	85 093,06	361 180,00	361 180,00	446 273,06
204	Subventions d'équipement versées	4 505,45		13 333,00	13 333,00	13 333,00
21	Immobilisations corporelles	909 661,89	285 022,94	494 203,00	494 203,00	779 225,94
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	723 050,83	164 731,90	1 199 000,00	1 199 000,00	1 363 731,90
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	1 812 671,60	534 847,90	2 067 716,00	2 067 716,00	2 602 563,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 800,00				
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	436 500,00		439 000,00	439 000,00	439 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	125 000,00		102 990,00	102 990,00	102 990,00
	Total des dépenses financières	581 300,00	0,00	541 990,00	541 990,00	541 990,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'invest.	2 393 971,60	534 847,90	2 609 706,00	2 609 706,00	3 144 553,90
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	60 221,00		113 067,00	113 067,00	113 067,00
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	60 221,00	0,00	113 067,00	113 067,00	113 067,00
	TOTAL	2 454 192,60	534 847,90	2 722 773,00	2 722 773,00	3 257 620,90
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	3 257 620,90

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	586 355,00	128 742,57	350 740,00	350 740,00	479 482,57
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	85 338,00				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	681 693,00	128 742,57	350 740,00	350 740,00	479 482,57
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	310 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	554 328,55		134 365,63	134 365,63	134 365,63
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	65 000,00		242 033,00	242 033,00	242 033,00
	Total des recettes financières	929 328,55	0,00	526 398,63	526 398,63	526 398,63
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'invest.	1 611 021,55	128 742,57	877 138,63	877 138,63	1 005 881,20
021	Virement de la section de fonctionnement	835 000,00		1 755 000,00	1 755 000,00	1 755 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	128 000,00		225 000,00	225 000,00	225 000,00
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'invest.	963 000,00	0,00	1 980 000,00	1 980 000,00	1 980 000,00
	TOTAL	2 574 021,55	128 742,57	2 857 138,63	2 857 138,63	2 985 881,20
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					+	271 739,70
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	3 257 620,90

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	1 866 933,00
---	---------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 737 388,00		1 737 388,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 752 000,00		3 752 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	643 270,00		643 270,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	86 218,04		86 218,04
67	Charges exceptionnelles	28 500,00		28 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	562 000,00	225 000,00	787 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	465 861,43		465 861,43
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 755 000,00	1 755 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		7 275 237,47	1 980 000,00	9 255 237,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 255 237,47
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		13 067,00	13 067,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	439 000,00		439 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	446 273,06		446 273,06
204	Subventions d'équipement versées	13 333,00		13 333,00
21	Immobilisations corporelles	779 225,94	100 000,00	879 225,94
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	1 363 731,90		1 363 731,90
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	102 990,00		102 990,00
Dépenses d'investissement - Total		3 144 553,90	113 067,00	3 257 620,90

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 257 620,90
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	205 729,00		205 729,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	167 400,00		167 400,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes	2 565 496,00		2 565 496,00
74	Dotations, subventions et participations	3 751 886,00		3 751 886,00
75	Autres produits de gestion courante	78 100,00		78 100,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		13 067,00	13 067,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		6 768 611,00	113 067,00	6 881 678,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 373 559,47
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 255 237,47

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	150 000,00		150 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	479 482,57		479 482,57
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		225 000,00	225 000,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 755 000,00	1 755 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	242 033,00		242 033,00
Recettes d'investissement - Total		871 515,57	1 980 000,00	2 851 515,57

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	271 739,70
+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	134 365,63
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 257 620,90

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	1 724 005,00	1 737 388,00	1 737 388,00
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à	148 500,00	130 000,00	130 000,00
60611	Eau et assainissement	28 000,00	27 000,00	27 000,00
60612	Energie - Electricité	365 000,00	370 000,00	370 000,00
60613	Chauffage urbain	35 000,00	35 000,00	35 000,00
60621	Combustibles	500,00	500,00	500,00
60622	Carburants	14 000,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentations	14 700,00	11 000,00	11 000,00
60624	Produits de traitement	4 500,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	30 000,00	27 000,00	27 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	73 500,00	89 800,00	89 800,00
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	7 000,00	7 000,00
60636	Vêtements de travail	13 000,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6067	Fournitures scolaires	28 315,00	27 708,00	27 708,00
6068	Autres matières et fournitures	44 000,00	20 000,00	20 000,00
611	Contrats de prestations de services	165 600,00	197 600,00	197 600,00
6132	Locations immobilières	39 000,00	40 000,00	40 000,00
6135	Locations mobilières	57 470,00	61 000,00	61 000,00
61521	Terrains	83 000,00	70 000,00	70 000,00
615221	Bâtiments publics	30 000,00	20 000,00	20 000,00
615228	Autres bâtiments	8 000,00	8 000,00	8 000,00
615231	Voiries	20 000,00	18 000,00	18 000,00
615232	Réseaux	40 000,00	30 000,00	30 000,00
61551	Matériel roulant	14 000,00	13 000,00	13 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	90 920,00	97 500,00	97 500,00
6161	Multirisques	56 250,00	58 730,00	58 730,00
6162	Assurance obligatoire dommage-constructio	7 500,00	7 500,00	7 500,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	2 200,00	2 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6188	Autres frais divers	3 000,00	9 300,00	9 300,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 300,00		
6226	Honoraires	30 000,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	90 000,00	141 100,00	141 100,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6238	Divers	3 000,00	5 700,00	5 700,00
6241	Transports de biens	950,00		
6247	Transports collectifs	18 000,00	16 700,00	16 700,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	18 000,00	16 500,00	16 500,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	44 000,00	40 000,00	40 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00		
6281	Concours divers (cotisations...)	10 500,00	12 050,00	12 050,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	1 500,00	1 500,00
62873	Au CCAS	2 500,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	18 000,00	19 000,00	19 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 590 800,00	3 752 000,00	3 752 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6218	Autres personnel extérieur	322,00	4 020,00	4 020,00
6331	Versement de transport	32 849,00	34 360,00	34 360,00
6332	Cotisations versées au FNAL	9 216,00	9 880,00	9 880,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	33 019,00	35 270,00	35 270,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	5 531,00	5 880,00	5 880,00
64111	Rémunération principale	1 727 543,00	1 773 970,00	1 773 970,00
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité de ré	55 941,00	49 810,00	49 810,00
64118	Autres indemnités	480 941,00	456 390,00	456 390,00
64131	Rémunération	161 273,00	240 670,00	240 670,00
64138	Autres indemnités	13 698,00	37 100,00	37 100,00
64168	Autres emplois d'insertion	23 906,00	15 870,00	15 870,00
6417	Rémunérations des apprentis	10 765,00		
6451	Cotisations à l'URSSAF	297 727,00	330 210,00	330 210,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	562 830,00	576 820,00	576 820,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	7 568,00	11 240,00	11 240,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	125 000,00	130 000,00	130 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	6 871,00	7 010,00	7 010,00
64731	Versées directement	1 300,00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6488	Autres charges	31 000,00	30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	606 670,00	643 270,00	643 270,00
6531	Indemnités	105 000,00	126 010,00	126 010,00
6532	Frais de mission		3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	9 000,00	17 000,00	17 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron		310,00	310,00
6535	Formation	2 000,00	6 000,00	6 000,00
6536	Frais de représentation du maire	3 600,00	3 600,00	3 600,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin mand	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	5 000,00	5 000,00
65541	Contrib. Fonds compens. charges territori	30 750,00	31 050,00	31 050,00
65548	Autres contributions	220,00	200,00	200,00
6558	Autres contributions obligatoires	58 000,00	65 000,00	65 000,00
657351	GFP de rattachement	15 500,00	16 000,00	16 000,00
657362	CCAS	300 000,00	300 000,00	300 000,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	70 000,00	60 000,00	60 000,00
65888	Autres	6 000,00	5 000,00	5 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES		5 921 475,00	6 132 658,00	6 132 658,00
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)	87 619,66	86 218,04	86 218,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	88 000,00	85 000,00	85 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	ICNE de l'exercice N	12 473,57	11 749,12	11 749,12
	ICNE de l'exercice N-1	-12 853,91	-10 531,08	-10 531,08
67	Charges exceptionnelles (c)	48 050,00	28 500,00	28 500,00
6713	Secours et dots	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	16 050,00	1 500,00	1 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	15 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (500 000,00	562 000,00	562 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6875	Dot.aux prov.pour risques&charges excepti	500 000,00	562 000,00	562 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	745 540,11	465 861,43	465 861,43
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		7 302 684,77	7 275 237,47	7 275 237,47

023	Virement à la section d'investissement	835 000,00	1 755 000,00	1 755 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	128 000,00	225 000,00	225 000,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	128 000,00	225 000,00	225 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		963 000,00	1 980 000,00	1 980 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		963 000,00	1 980 000,00	1 980 000,00

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	8 265 684,77	9 255 237,47	9 255 237,47
--	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 255 237,47

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	11 749,12
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-10 531,08
= Différence ICNE N - ICNE N-1	1 218,04

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	150 800,00	205 729,00	205 729,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	145 800,00	200 729,00	200 729,00
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Pr	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits des services, domaine et vente	178 700,00	167 400,00	167 400,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	10 000,00	15 000,00	15 000,00
70312	Redevances funéraires	2 000,00	2 500,00	2 500,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	8 700,00	13 200,00	13 200,00
7062	Redevances & droits des serv. à caractère c	3 000,00	1 700,00	1 700,00
7066	Redevances&droits des services à caract	55 000,00	60 000,00	60 000,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	100 000,00	75 000,00	75 000,00
73	Impôts et taxes	2 304 707,24	2 565 496,00	2 565 496,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 654 873,00	1 898 135,00	1 898 135,00
73211	Attribution de compensation	166 873,24	176 400,00	176 400,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	162 000,00	197 000,00	197 000,00
73221	FNGIR	10 961,00	10 961,00	10 961,00
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	120 000,00	118 000,00	118 000,00
7336	Droits de place	10 000,00	5 000,00	5 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électric	95 000,00	80 000,00	80 000,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	85 000,00	80 000,00	80 000,00
74	Dotations, subventions et participations	3 709 869,00	3 751 886,00	3 751 886,00
7411	Dotation forfaitaire	1 817 732,00	1 815 000,00	1 815 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	219 843,00	215 000,00	215 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 254 231,00	1 250 000,00	1 250 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	116 563,00	115 000,00	115 000,00
744	FCTVA	5 000,00	3 000,00	3 000,00
74718	Autres	8 700,00	168 750,00	168 750,00
7473	Départements	2 800,00	9 000,00	9 000,00
74751	GFP de rattachement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7478	Autres organismes	71 000,00	115 000,00	115 000,00
74832	Attribution du fonds départ. péréquation tax	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	159 000,00		
74836	Dot.de compens.relative à la taxe prof-Syn		6 136,00	6 136,00
75	Autres produits de gestion courante	92 300,00	78 100,00	78 100,00
751	Redevances concessions,brevets,licence	3 500,00	3 500,00	3 500,00
752	Revenus des immeubles	75 300,00	69 600,00	69 600,00
757	Redevances versées par fermiers & conce	4 000,00	5 000,00	5 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	9 500,00		
TOTAL GESTION DES SERVICES		6 436 376,24	6 768 611,00	6 768 611,00
(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75				
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	17 000,00		
7788	Produits exceptionnels divers	17 000,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES		6 453 376,24	6 768 611,00	6 768 611,00
= a + b + c + d				
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	60 221,00	113 067,00	113 067,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	100 000,00	100 000,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de	10 221,00	13 067,00	13 067,00
043	Opérations d'ordre à l'Intérieur de la sec			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		60 221,00	113 067,00	113 067,00

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	6 513 597,24	6 881 678,00	6 881 678,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 373 559,47
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 255 237,47

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	175 453,43	361 180,00	361 180,00
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	31 335,00		
2031	Frais d'études	126 408,77	351 180,00	351 180,00
2051	Concessions et droits similaires	17 709,66	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (ho	4 505,45	13 333,00	13 333,00
2041412	Bâtiments et installations		13 333,00	13 333,00
2041512	Bâtiments et installations	4 505,45		
21	Immobilisations corporelles (hors opér	909 661,89	494 203,00	494 203,00
2111	Terrains nus	19 034,00	13 475,00	13 475,00
2128	Autres agencements et aménagements de	27 901,37	6 000,00	6 000,00
21311	Hôtel de ville	76 415,03	96 088,00	96 088,00
21312	Bâtiments scolaires	15 237,58		
21318	Autres bâtiments publics	253 534,85	5 200,00	5 200,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements	111 358,00	50 500,00	50 500,00
2152	Installations de voirie	120 237,49	89 575,00	89 575,00
21538	Autres réseaux	11 632,44	27 500,00	27 500,00
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense	4 000,00	115 000,00	115 000,00
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	111 727,99	10 000,00	10 000,00
2182	Matériel de transport	5 500,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		10 625,00	10 625,00
2184	Mobilier	65 000,00	41 000,00	41 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	88 083,14	29 240,00	29 240,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	723 050,83	1 199 000,00	1 199 000,00
2312	Agencements et aménagements de terra		85 000,00	85 000,00
2313	Constructions	540 450,83		
2315	Installation, matériel et outillage techniques	182 600,00	1 114 000,00	1 114 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 812 671,60	2 067 716,00	2 067 716,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 800,00		
10223	TLE	1 800,00		
10226	Taxe d'aménagement	18 000,00		
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	436 500,00	439 000,00	439 000,00
1641	Emprunts en euros	436 500,00	439 000,00	439 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	125 000,00	102 990,00	102 990,00
Total des dépenses financières		581 300,00	541 990,00	541 990,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES		2 393 971,60	2 609 706,00	2 609 706,00
040	Opération d'ordre transfert entre section	60 221,00	113 067,00	113 067,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	10 221,00	13 067,00	13 067,00
13911	Etat et établissements nationaux	9 146,00	11 992,00	11 992,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
13912	Régions	1 075,00	1 075,00	1 075,00
	Charges transférées	50 000,00	100 000,00	100 000,00
21311	Hôtel de ville	25 000,00	60 000,00	60 000,00
21312	Bâtiments scolaires	25 000,00	20 000,00	20 000,00
21318	Autres bâtiments publics		20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		60 221,00	113 067,00	113 067,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	2 454 192,60	2 722 773,00	2 722 773,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	534 847,90
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 257 620,90

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	596 355,00	350 740,00	350 740,00
1311	Etat et établissements nationaux		22 040,00	22 040,00
1321	Etats et établissements nationaux	65 637,00		
1322	Régions	83 552,00	97 053,50	97 053,50
1323	Départements	17 815,00	11 440,00	11 440,00
13251	GFP de rattachement	38 378,00	41 692,50	41 692,50
1328	Autres	390 973,00	48 514,00	48 514,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		84 000,00	84 000,00
1342	Amendes de Police		46 000,00	46 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	85 338,00		
1641	Emprunts en euros	85 338,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		681 693,00	350 740,00	350 740,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	864 328,55	284 365,63	284 365,63
10222	FCTVA	300 000,00	140 000,00	140 000,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	554 328,55	134 365,63	134 365,63
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	65 000,00	242 033,00	242 033,00
Total des recettes financières		929 328,55	526 398,63	526 398,63
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 611 021,55	877 138,63	877 138,63

021	Virement de la section de fonctionnement	835 000,00	1 755 000,00	1 755 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	128 000,00	225 000,00	225 000,00
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	7 873,22	24 940,03	24 940,03
28031	Frais d'études		52 494,00	52 494,00
28032	Frais de recherche et de développement		2 990,00	2 990,00
28033	Frais d'insertion		98,00	98,00
280422	Bâtiments et installations	13 503,00	13 503,00	13 503,00
28051	Concessions et droits similaires	9 774,92	13 768,03	13 768,03
28135	Install.géné., agencement, aménagements c	4 178,74	7 593,74	7 593,74
28151	Réseaux de voirie		2 389,00	2 389,00
28152	Installations de voirie	2 190,00	2 190,00	2 190,00
281534	Réseaux d'électrification	1 726,00	1 726,00	1 726,00
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défense	3 662,00	4 217,00	4 217,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 566,30	4 134,17	4 134,17
28158	Autres install., matériel et outillage techniqu	8 709,45	18 324,02	18 324,02

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
28181	Install.générales,agencement & aménagem	225,00	225,00	225,00
28182	Matériel de transport	18 138,00	18 714,00	18 714,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 360,80	15 214,00	15 214,00
28184	Mobilier	15 536,23	15 362,42	15 362,42
28188	Autres immobilisations corporelles	21 556,34	27 117,59	27 117,59
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		963 000,00	1 980 000,00	1 980 000,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		963 000,00	1 980 000,00	1 980 000,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	2 574 021,55	2 857 138,63	2 857 138,63
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	128 742,57
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	271 739,70
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 257 620,90

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101
LIBELLE : REHABILITATION DU BATIMENT DES ECHEVINS

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2021	Restes à réaliser 2020 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DÉPENSES			a 65 234,08			b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		65 234,08			0,00
2313	Constructions		65 234,08			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2020	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 30 611,32	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	30 611,32	0,00
1321	Etats et établissements nationaux	30 611,32	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-34 622,76
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102
LIBELLE : NATURE EN VILLEAMENAGEMENTS-PLANTATIONS

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2021	Restes à réaliser 2020 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DÉPENSES			a 0,00			b 85 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			85 000,00
2312	Agencements et aménagements de terra		0,00			85 000,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2020	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-85 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
----------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		2 566 669,47	4 223 785,00	10 700,00	1 430 728,00
Dépenses de l'exercice		2 566 669,47	4 223 785,00	10 700,00	1 430 728,00
011	Charges à caractère général		1 027 655,00	8 700,00	218 228,00
012	Charges de personnel et frais assi	4 590,00	2 116 910,00		1 147 500,00
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant	10 000,00	516 770,00		65 000,00
66	Charges financières	86 218,04			
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	450,00	2 000,00	
68	Dotations provisions semi-budgétai		562 000,00		
022	Dépenses imprévues	465 861,43			
023	Virement à la section d'investissem	1 755 000,00			
042	Opérations d'ordre de transfert en	225 000,00			
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES		8 117 558,47	233 229,00		243 750,00
Recettes de l'exercice		8 117 558,47	233 229,00		243 750,00
013	Atténuations de charges		195 729,00		
70	Produits des services, domaine et v	1 200,00	17 500,00		75 000,00
73	Impôts et taxes	2 187 096,00			
74	Dotations, subventions et particip	3 439 136,00			168 750,00
75	Autres produits de gestion courant	3 500,00	20 000,00		
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en	113 067,00			
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté	2 373 559,47			
	Autres recettes	100 000,00			
Restes à réaliser, reports					
SOLDE		5 550 889,00	-3 990 556,00	-10 700,00	-1 186 978,00

IV - ANNEXES	IV
ÉLÉMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
----------	--------------	------------------------	---	--------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		132 360,00	393 120,00	10 500,00	125 865,00
Dépenses de l'exercice		132 360,00	393 120,00	10 500,00	125 865,00
011	Charges à caractère général	36 650,00	78 920,00		108 985,00
012	Charges de personnel et frais assi	90 710,00	313 150,00		16 730,00
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant			10 500,00	150,00
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	1 050,00		
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissem				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES		1 700,00	146 000,00	19 000,00	29 000,00
Recettes de l'exercice		1 700,00	146 000,00	19 000,00	29 000,00
013	Atténuations de charges			10 000,00	
70	Produits des services, domaine et v	1 700,00	60 000,00		
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip		86 000,00	9 000,00	29 000,00
75	Autres produits de gestion courant				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
	Autres recettes				
Restes à réaliser, reports					
SOLDE		-130 660,00	-247 120,00	8 500,00	-96 865,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			311 940,00	2 000,00	9 207 667,47
Dépenses de l'exercice			311 940,00	2 000,00	9 207 667,47
011	Charges à caractère général		256 250,00	2 000,00	1 737 388,00
012	Charges de personnel et frais assi		14 840,00		3 704 430,00
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant		40 850,00		643 270,00
66	Charges financières				86 218,04
67	Charges exceptionnelles				28 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétai				562 000,00
022	Dépenses imprévues				465 861,43
023	Virement à la section d'investissem				1 755 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert en				225 000,00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES		19 800,00	17 000,00	428 200,00	9 255 237,47
Recettes de l'exercice		19 800,00	17 000,00	428 200,00	9 255 237,47
013	Atténuations de charges				205 729,00
70	Produits des services, domaine et v		12 000,00		167 400,00
73	Impôts et taxes		5 000,00	373 400,00	2 565 496,00
74	Dotations, subventions et particip			20 000,00	3 751 886,00
75	Autres produits de gestion courant	19 800,00		34 800,00	78 100,00
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en				113 067,00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				2 373 559,47
	Autres recettes				100 000,00
Restes à réaliser, reports					
SOLDE		19 800,00	-294 940,00	426 200,00	47 570,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
----------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES	655 057,00	1 747 672,94	124 720,00	101 404,98
Dépenses de l'exercice	655 057,00	1 629 743,00	115 000,00	55 365,00
010 Stocks				
20 Immobilisations incorporelles		361 180,00		
204 Subventions d'équipement versées				
21 Immobilisations corporelles		154 563,00	115 000,00	55 365,00
22 Immobilisations reçues en affectat				
23 Immobilisations en cours		1 114 000,00		
10 Dotations, fonds divers et reserves				
13 Subventions d'investissement reç				
16 Emprunts et dettes assimilés	439 000,00			
18 Compte de liaison : affectation (B				
26 Participations et créances ratt. à d				
27 Autres immobilisations financières				
020 Dépenses imprévues	102 990,00			
040 Opérations d'ordre transfert entre s	113 067,00			
041 Opérations patrimoniales				
001 Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports		117 929,94	9 720,00	46 039,98
RECETTES	2 526 105,33	489 068,07	15 840,00	15 200,00
Recettes de l'exercice	2 526 105,33	360 325,50	15 840,00	15 200,00
010 Stocks				
13 Subventions d'investissement reç		118 292,50	15 840,00	15 200,00
16 Emprunts et dettes assimilés				
20 Immobilisations incorporelles				
204 Subventions d'équipement versées				
21 Immobilisations corporelles				
22 Immobilisations reçues en affectat				
23 Immobilisations en cours				
10 Dotations, fonds divers et reserves	274 365,63			
138 Autres subv. d'inv. non transférabl				
18 Compte de liaison : affectation (B				
26 Participations et créances ratt. à d				
27 Autres immobilisations financières				
024 Produits des cessions d'immobilisa		242 033,00		
021 Virement de la section de fonction	1 755 000,00			
040 Opérations d'ordre de transfert en	225 000,00			
041 Opérations patrimoniales				
001 Résultat reporté	271 739,70			
Restes à réaliser, reports		128 742,57		
SOLDE	1 871 048,33	-1 258 604,87	-108 880,00	-86 204,98

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	---	--------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		63 104,91	80 685,83		
Dépenses de l'exercice		11 500,00	11 000,00		
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	11 500,00	11 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports		51 604,91	69 685,83		
RECETTES			21 000,00		
Recettes de l'exercice			21 000,00		
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç		21 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
SOLDE		-63 104,91	-59 685,83		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		36 054,93	448 920,31		3 257 620,90
Dépenses de l'exercice		5 200,00	239 908,00		2 722 773,00
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				361 180,00
204	Subventions d'équipement versées		13 333,00		13 333,00
21	Immobilisations corporelles	5 200,00	141 575,00		494 203,00
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours		85 000,00		1 199 000,00
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				439 000,00
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				102 990,00
040	Opérations d'ordre transfert entre s				113 067,00
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports		30 854,93	209 012,31		534 847,90
RECETTES			180 407,50	10 000,00	3 257 620,90
Recettes de l'exercice			180 407,50	10 000,00	3 128 878,33
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç		170 407,50	10 000,00	350 740,00
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves		10 000,00		284 365,63
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				242 033,00
021	Virement de la section de fonction				1 755 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert en				225 000,00
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				271 739,70
Restes à réaliser, reports					128 742,57
SOLDE		-36 054,93	-268 512,81	10 000,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2021	Montant des tirages 2020	Montant des remboursements 2020		Encours restant dû au 01/01/2021
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 111 454,88									
1641 Emprunts en euros					8 111 454,88									
10001587309	CREDIT AGRICOLE AGILOR	14/04/2020		13/06/2020	38 658,00	F		0,32	0,32	EUR	A	P	N	A-1
10001614388	CREDIT AGRICOLE AGILOR	14/04/2020		13/06/2020	46 680,00	F		0,32	0,32	EUR	A	P	N	A-1
1238722	CAISSE DES DEPOTS	28/11/2012		01/04/2015	3 500 000,00	V	TBB	1,60	1,60	EUR	T	P	N	A-1
D9216804/C5458675	CAISSE D'EPARGNE	21/05/2019		25/09/2019	1 200 000,00	F	TMO	1,55	1,55	EUR	T	C	N	A-1
MON508782EUREUR	SFIL CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/05/2016		01/09/2016	2 126 116,88	F	TMO	1,28	1,28	EUR	T	P	N	A-1
MON512732EUR	LA BANQUE POSTALE	12/07/2016		01/12/2016	1 200 000,00	F		1,25	1,25	EUR	T	C	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					8 111 454,88									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2:2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2021											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				6 399 595,98				439 303,20	80 602,82			11 749,12
1641 Emprunts en euros				6 399 595,98				439 303,20	80 602,82			11 749,12
10001587309	N			29 039,77	3,45	F	0,32	9 648,01	92,93			33,96
10001614388	N			35 065,87	3,45	F	0,32	11 651,30	112,21			41,00
1238722	N			2 869 442,20	18,99	V	TBB	1,35	132 998,44	34 711,19		9 269,62
D9218804/C5458875	N			1 110 000,00	18,73	F	TMO	1,55	60 000,00	16 856,24		226,04
MON508762EUREUR	N			1 496 048,14	9,66	F	TMO	1,28	145 004,45	18 455,25		1 393,08
MON512732EUR	N			860 000,00	10,91	F		1,25	80 000,00	10 375,00		785,42
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				6 399 595,98				439 303,20	80 602,82			11 749,12

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2021 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2021 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
---	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	--	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2021 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	6					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	6 399 595,98					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2021 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2021	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2021 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
CAISSE EPARGNE					
AGILOR					
<u>Après des organismes de droit public</u>					
SFILCAISSE FRANCAISE FINANCEMENT L					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLÉE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 609,80 €		30/03/2000
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	AGENC AMENAG BAT INST ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	20
Linéaire	APPAREIL DE LEVAGE ASCENSEUR	30
Linéaire	APPAREIL LABORATOIRE	8
Linéaire	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	30
Linéaire	BATIMENT LEGERS ABRIS	15
Linéaire	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8
Linéaire	COFFRE FORT	30
Linéaire	CONST SUR SOL AUTRUI DUREE BAIL A CONSTRUCTION	30
Linéaire	EQUIPEMENTS DE CUISINE	12
Linéaire	EQUIPEMENTS DE GARAGE ET ATELIERS	15
Linéaire	EQUIPEMENTS SPORTIF	15
Linéaire	INSTALLATIONS DE VOIRIE	30
Linéaire	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15
Linéaire	LOGICIELS	2
Linéaire	MATERIEL DE BUREAU ELECT ET ELECTRON	8
Linéaire	MATERIEL INFORMATIQUE	5
Linéaire	MATERIELS CLASSIQUES	10
Linéaire	MOBILIER	15
Linéaire	PLANTATIONS	20
Linéaire	SUBVENTIONS D'EQUIP VERSEES A DES ORGANISMES TIERS	5
Linéaire	TERRAINS DE GISEMENT (MINES ET CAR) DUREE CRT EXP	30
Linéaire	VOITURES	8

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		555 057,00	555 057,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		439 000,00	439 000,00
1641	Emprunts en euros	439 000,00	439 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		116 057,00	116 057,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	11 992,00	11 992,00
13912	Régions	1 075,00	1 075,00
020	Dépenses imprévues	102 990,00	102 990,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	555 057,00	534 847,90		1 089 904,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 372 033,00	III 2 372 033,00
Ressources propres externes de l'année (a)		150 000,00	150 000,00
10222	FCTVA	140 000,00	140 000,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00
Ressources propres internes (b)(2)		2 222 033,00	2 222 033,00
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre	24 940,03	24 940,03
28031	Frais d'études	52 494,00	52 494,00
28032	Frais de recherche et de développement	2 990,00	2 990,00
28033	Frais d'insertion	98,00	98,00
280422	Bâtiments et installations	13 503,00	13 503,00
28051	Concessions et droits similaires	13 768,03	13 768,03
28135	Install.géné.,agencement,aménagements des construc	7 593,74	7 593,74
28151	Réseaux de voirie	2 389,00	2 389,00
28152	Installations de voirie	2 190,00	2 190,00
281534	Réseaux d'électrification	1 726,00	1 726,00
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	4 217,00	4 217,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 134,17	4 134,17
28158	Autres install., matériel et outillage techniques	18 324,02	18 324,02
28181	Install.générales,agencement & aménagements divers	225,00	225,00
28182	Matériel de transport	18 714,00	18 714,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 214,00	15 214,00
28184	Mobilier	15 362,42	15 362,42
28188	Autres immobilisations corporelles	27 117,59	27 117,59
024	Produits des cessions d'immobilisations	242 033,00	242 033,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 755 000,00	1 755 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 372 033,00	128 742,57	271 739,70	134 365,63	2 906 880,90

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 089 904,90
Ressources propres disponibles	IV	2 906 880,90
Solde	V = IV - II (6)	1 816 976,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2021 (2)	Restes à réaliser 2020 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
	DEPENSES (a)				
	NEANT				
	RECETTES (b)				
	NEANT				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021
	Année	Profil				
Totaux des autres emprunts					35 290 292,23	29 095 314,90
NOREVIE	2005	P	CDC PLUS LALLAING rue de Mont	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	1 075 921,00	758 633,75
NOREVIE	2009	P	PLAI LALLAING 424 rue de la Résis	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	30 535,25	24 211,75
NOREVIE	2009	P	PLAI LALLAING 22 rue Pasteur (Fo	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	71 936,46	58 924,34
NOREVIE	2009	P	PLAI LALLAING rue de la Résistan	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	87 900,15	73 782,14
NOREVIE	2009	P	PLAI LALLAING 22 rue Pasteur 1L	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	32 935,87	25 305,09
NOREVIE	2011	P	PLUS LALLAING rue Lambrecht Bé	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	985 197,00	828 936,16
NOREVIE	2011	P	PLUS LALLAING rue Lambrecht Bé	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	570 225,00	506 752,63
NOREVIE	2013	P	5 PLAI LALLAING rue Lambrecht	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	278 425,11	247 149,20
NOREVIE	2013	P	5 PLAI LALLAING rue Lambrecht (F	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	158 213,12	144 431,36
NOREVIE	2014	P	4 PLUS LALLAING rue Lambrecht	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	209 911,71	189 592,90
NOREVIE	2014	P	4 PLUS LALLAING rue Lambrecht (CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	142 836,59	132 591,02
NOREVIE	2016	P	6 PLAI LALLAING rue Lambrecht re	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	435 402,00	396 056,36
NOREVIE	2016	P	6 PLAI LALLAING rue Lambrecht (F	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	98 725,00	91 790,13
NOREVIE	2016	P	16 PLUS LALLAING rue Lambrecht i	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	1 297 130,00	1 196 618,80
NOREVIE	2016	P	16 PLUS LALLAING rue Lambrecht i	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	271 706,00	256 072,73
S.I.A SECTEUR L.T.O	2017	P	LALLAING RSE KINTROM 20 REH	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	504 800,00	102 048,42
S.I.A	2017	P	LALLAING 50 LOG FPA 1973	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	13 141,11	2 208,73
S.I.A	2017	P	LALLAING 12 LOG F2 PLR 1976	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	3 628,29	630,12
S.I.A	2017	P	LALLAING AA1 LOG PLA TS 46 RU	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	36 648,74	15 633,11
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLAI RUES EDELWEIS	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	258 788,14	240 786,97
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLAI FONC RUES EDEL	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	75 957,54	71 870,52
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLUS RUES EDELWEIS	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	802 311,06	754 374,91
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLUS FONC RUES EDE	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	227 718,42	217 657,87
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLAI CITE NOUVEAU M	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	302 981,00	282 490,97
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLAI FONCIER CITE NO	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	49 528,00	46 923,84
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLUS CITE NOUVEAU M	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	723 956,00	682 089,24
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLUS FONCIER CITE N	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	103 040,00	98 611,82

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC AA PLAI CITE BONNEL I	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	968 007,00	902 542,53
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC AA PLAI FONCIER CITE	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	546 921,00	518 164,10
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC AA PLUS CITE BONNEL	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	3 034 269,00	2 858 795,58
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC AA PLUS FONCIER CI	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	1 308 841,00	1 252 593,32
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLAI RUE DES LOBELI	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	109 598,00	102 186,12
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLAI FONCIER RUE DE	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	34 725,00	32 899,18
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLUS RUE DES LOBEL	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	247 017,00	232 731,88
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLUS FONCIER RUE D	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	16 728,00	16 009,12
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLUS CITE BONNEL LA	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	310 452,00	292 498,39
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLUS FONCIER CITE B	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	98 314,00	94 088,94
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLAI CITE BONNEL LA	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	133 641,00	124 603,14
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLAI FONCIER CITE BO	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	49 718,00	47 103,84
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLAI LALLING CITE DE	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	193 549,62	174 468,21
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLUS LALLAING CITE D	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	134 810,64	126 350,77
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLAI FONC LALLAING C	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	19 420,96	17 956,00
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLUS LALLAING CITE D	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	1 344 124,38	1 228 828,89
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLUS LALLAING CITE D	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	1 428 796,37	1 314 201,79
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLUS FONC LALLAING C	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	165 312,52	155 508,52
HABITAT	2017	P	LALLAING ZAC DU CHATEAU 71 L	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	186 386,14	13 483,76
HABITAT	2017	P	LALLAING ZAC DU CHATEAU 30 L	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	67 397,71	21 514,99
S.I.A	2017	P	LALLAING 12 LOG F2 PLR 1976	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	23 614,35	2 792,11
S.I.A	2017	P	LALLAING 12 LOG F2 PLR 1976	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	12 866,70	1 507,62
S.I.A	2017	P	RES.FONCIERE LALLAING CONV 2	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	298 099,00	298 099,00
S.I.A	2017	P	LALLAING 32 PLUS 2011 ANRU AN	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	1 109 666,00	946 599,54
S.I.A	2017	P	LALLAING 32 PLUS 2011 ANRU AN	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	2 751 727,00	2 313 561,56
S.I.A	2017	P	LALLAING 6 PLUS 2010 RUE PAST	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	577 600,00	485 627,07
S.I.A	2017	P	LALLAING 6 PLUS 2010 RUE PAST	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	203 926,00	173 958,89
S.I.A	2017	P	LALLAING 18 LOG PLA INDI 1994	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	64 745,10	26 951,86
S.I.A	2017	P	LALLAING 8 LOG PLA INDI 1994	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	25 702,90	11 114,60
S.I.A	2017	P	LALLAING 6/11 LOG PLA LM 1999 I	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	340 418,66	136 742,64
S.I.A	2017	P	LALLAING5/11 PLA 99 HAUT PRES	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	312 520,49	124 958,97
S.I.A	2017	P	LALLAING 11 LOG IONDI PLUS 20	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	950 220,00	703 649,71
S.I.A	2017	P	LALLAING 11 LOG INDI PLUS 2005	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	275 170,00	235 416,99
S.I.A	2017	P	LALLAING 18 LOGTS PLA INDI 19	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	1 211 512,15	346 793,29
S.I.A	2017	P	LALLAING 5 PLUS IND 2010 GUER	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	277 635,00	229 799,24

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

S.I.A	2017	P	LALLAING 5 PLUS IND 2010 GUER	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	286 253,00	241 223,88
S.I.A	2017	P	LALLAING 2 PLUS CD 2010 GUER ^F	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	127 898,00	105 861,51
S.I.A	2017	P	LALLAING 2 PLUS CD 2010 GUER ^F	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	136 940,00	115 398,63
S.I.A	2017	P	LALLAING 8 LOG PLA INDI 1994	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	615 582,00	242 067,78
S.I.A	2017	P	LALLAING 7 PLUS 2002 ARBANDEI	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	518 301,96	353 624,75
S.I.A	2017	P	LALLAING 7 LOG PLUS INDI 2002 /	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	110 289,38	90 023,24
S.I.A	2017	P	LALLAING A.A 2 PLA 1994 / 14-16 ^F	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	57 320,83	23 161,50
S.I.A	2017	P	LALLAING 13 PLUS COLL CD 2011	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	698 368,00	572 393,40
S.I.A	2017	P	LALLAING 13 PLUS COLL CD 2011	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	361 228,00	301 430,80
S.I.A	2017	P	LALLAING 6 PLUS COLL 2011 PAS	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	374 296,00	306 778,90
S.I.A	2017	P	LALLAING 6 PLUS COLL 2011 PAS	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	187 466,00	156 433,13
S.I.A	2017	P	LALLAING 22 LOG F2 PLR 1975	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	24 803,46	712,29
S.I.A	2017	P	LALLAING 22 LOG F2 PLR 1975	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	18 385,35	2 587,90
S.I.A	2017	P	LALLAING 18 PLUS INDI VEFA 200	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	1 182 200,00	960 345,79
S.I.A	2017	P	LALLAING 18 PLUS IND VEFA 200	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	674 539,00	564 284,98
S.I.A	2017	P	LALLAING 8 PLA 1994 VEFA 2009 L	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	636 688,00	500 341,44
S.I.A	2017	P	LALLAING 8 PLA 1994 VEFA 2009 VEFA L	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	258 875,00	210 460,94
MAISONS ET CITES SOG	2018	P	MC LBP PLSA LALLAING RUE LOB	LA BANQUE POSTALE	610 306,00	610 306,00
MAISONS ET CITES	2019	P	MC LBP PSSLA RUE DES LOBELIA	CAISSE DES DEPOTS	727 601,00	727 601,00
Totaux généraux					35 290 292,23	29 095 314,90

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
										312 257,88	1 364 041,34
19	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		12 896,77	20 456,44
28	Annuelle	C	TBB	0,05	C	TBB	0,05	A-1			781,02
38	Annuelle	C	TBB	0,05	C	TBB	0,05	A-1			1 473,11
38	Annuelle	C	TBB	0,05	C	TBB	0,05	A-1		36,89	1 781,63
28	Annuelle	C	TBB	0,05	C	TBB	0,05	A-1			843,50
30	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		9 118,30	22 584,73
40	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		5 574,28	9 848,20
32	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		741,45	6 707,74
42	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		433,29	3 002,62
33	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		2 085,52	4 470,30
43	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		1 458,50	2 292,99
35	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		1 188,17	10 932,79
45	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		275,37	1 981,62
35	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		13 162,81	28 876,17
45	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		2 816,80	4 664,04
10	Annuelle	C	TBB	1,45	C	TBB	1,45	A-1		1 122,53	10 348,17
5	Annuelle	C	TBB	1,00	C	TBB	1,00	A-1		22,09	359,02
5	Annuelle	C	TBB	1,20	C	TBB	1,20	A-1		7,56	101,94
10	Annuelle	C	TBB	1,55	C	TBB	1,55	A-1		242,31	824,53
36	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		722,37	6 343,86
46	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		215,62	1 459,41
36	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		8 298,12	17 192,48
46	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		2 394,23	3 660,54
35	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		1 553,70	6 905,28
45	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		258,08	877,62
35	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		9 208,20	14 334,08

IV - ANNEXES										IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT										B1.1	
45	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		1 331,26	1 516,09
35	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		4 963,98	22 061,97
45	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		2 849,90	9 691,27
35	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		38 593,74	60 077,46
45	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		16 910,01	19 257,72
35	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		562,02	2 497,86
45	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		180,95	615,31
35	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		3 141,88	4 890,85
45	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		216,12	246,13
36	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		3 217,48	6 448,26
46	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		1 034,97	1 539,55
36	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		373,81	3 189,26
46	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		141,32	934,71
32	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		523,41	5 037,45
42	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		1 389,86	2 313,88
42	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		53,87	391,85
32	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		13 517,12	31 088,89
34	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		14 456,22	30 986,80
44	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		1 710,60	2 689,31
2	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		229,22	13 483,76
6	Annuelle	C	TBB	1,27	C	TBB	1,27	A-1		219,45	3 167,84
4	Annuelle	C	TBB	1,20	C	TBB	1,20	A-1		33,51	685,57
3	Annuelle	C	TBB	1,20	C	TBB	1,20	A-1		18,09	370,21
11	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		3 279,09	0,00
42	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		10 412,59	27 400,81
32	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		25 449,18	74 703,42
32	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		5 341,90	15 680,59
42	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		1 913,55	5 035,51
11	Annuelle	C	TBB	2,05	C	TBB	2,05	A-1		485,13	1 361,53
11	Annuelle	C	TBB	2,05	C	TBB	2,05	A-1		166,72	1 059,51
13	Annuelle	C	TBB	1,55	C	TBB	1,55	A-1		1 777,65	6 699,19
13	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		2 124,30	6 482,00
22	Annuelle	C	TBB	1,75	C	TBB	1,75	A-1		10 554,75	17 995,34
37	Annuelle	C	TBB	1,75	C	TBB	1,75	A-1		3 295,84	5 074,00

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

7	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		5 899,68	21 727,63
32	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		2 527,79	7 627,61
42	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		2 653,46	7 101,00
32	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		1 164,48	3 513,80
42	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		1 269,38	3 397,04
7	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		4 118,08	14 483,83
19	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		6 011,62	9 966,28
34	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		1 260,33	2 164,88
10	Annuelle	C	TBB	1,55	C	TBB	1,55	A-1		301,10	1 327,90
32	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		6 296,33	18 999,17
42	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		3 315,74	8 873,33
32	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		3 374,57	10 182,76
42	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		1 720,76	4 604,99
1	Annuelle	C	TBB	1,00	C	TBB	1,00	A-1		7,04	712,29
4	Annuelle	C	TBB	1,00	C	TBB	1,00	A-1		25,88	507,32
31	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		10 563,80	31 077,50
41	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		6 207,13	15 440,08
31	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		1 501,02	17 869,50
41	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		631,38	6 380,70
2	Annuelle	C	TBB	0,70	C	TBB	0,70	A-1		3 066,78	610 306,00
2	Annuelle	C	TBB	0,70	C	TBB	0,70	A-1		6 039,08	0,00
										312 257,88	1 364 041,34

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	1 676 299,22
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	519 906,02
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	2 196 205,24
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 768 611,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	32,45

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2022	2023	2024	2025	Cumul restant	Total (2)
2016	LOCATION PHOTOCOPIEURS	1 412,40	CEGELEASE DJP	60						
2017	LOCATION SCANNER ASVP	330,00	CEGELEASE AFI	48						
2019	LOCATION DU PARC IFORMATIQUE	19 299,60	CEGELEASE AFI	36	19 299,60					19 299,60

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
contrat association	1982	Ecole Privée Jeanne d'Arc	dotation/enfants élémentaires	611,61	32 415,00	36	30/06/2023		
contrat association	1982	Ecole Privée Jeanne d'Arc	dotation/enfants maternelles	1 147,49	34 424,00	36	30/06/2023		

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2021	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
8018	Autres engagements donnés						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2021 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2021. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2021	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
657362	CCAS				300 000,00
	CCAS	annuelle	CCAS LALLAING TRESORERIE CUINCY	Collectivité territ	300 000,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				58 300,00
	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE PECQUENC	annuelle	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS PECQUEI	Association	350,00
	AMICALE LAIQUE JUDO	annuelle	AMICALE LAIQUE	Association	3 000,00
	1 POUR TOUS TOUS POUR 1	annuelle	ASS 1 POUR TOUS, TOUS POUR 1	Association	300,00
	RANDO MOTO	annuelle	ASS RANDO MOTO	Association	200,00
	ALLIANCE	annuelle	ASS. ALLIANCE	Association	200,00
	PROJET INITIATIVE CITOYENNE PIC (FPH)		ASS. LES PETITS CASTORS	Association	2 922,00
	NEW DANCE	annuelle	ASS. NEW DANCE	Association	1 300,00
	ROUTIERE	annuelle	ASS. ROUTIERE	Association	500,00
	ACPG	annuelle	ASS.ANC.COMBATTANTS ET PRISON. DE GU	Association	350,00
	FULL BOXING	annuelle	ASSO FULL BOXING	Association	2 000,00
	APF	annuelle	ASSO PARAL DE FRANCE	Association	466,00
	CULTURE ET LIBERTE	annuelle	ASSOC.CULTURE ET LIBERTE .	Association	300,00
	LE SOUVENIR FRANCAIS	annuelle	ASSOCIATION LE SOUVENIR FRANCAIS	Association	0,00
	BADMINGTON CLUB LALLINOIS .	annuelle	BADMINGTON CLUB LALLINOIS	Association	300,00
	CHAMBRE METIERS ARTISANAT	annuelle	CHAMBRE METIERS ARTISANAT	Collectivité territ	200,00
	LES CHATS ERRANTS	annuelle	CHATS ERRANTS ET CO EN DETRESSE PRO	Association	0,00
	CLAC	annuelle	CLUB LOISIRS ART ET CULTURE	Association	700,00
	COMITE DES FETES BOIS DURIEZ	annuelle	COMITE DES FETES DU BOIS DURIEZ	Association	300,00
	COOPERATIVE ASSO DDEN	annuelle	COOPERATIVE ASSO DDEN	Association	100,00

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	COOP CAMUS	annuelle	COOPERATIVE ECOLE ALBERT CAMUS	Association	1 048,00
	COOP MARIE CURIE	annuelle	COOPERATIVE ECOLE MARIE CURIE	Association	704,00
	COOP ECOLE CLEMENCEAU	annuelle	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE CLEMENC	Association	936,00
	COOP DUNANT MONTESSORI	annuelle	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE DUNANT M	Association	1 728,00
	COOP LECLERC	annuelle	COOPERATIVE SCOLAIRE LECLERC PAST	Association	1 488,00
	DYNA CLUB DE LALLAING	annuelle	DYNA CLUB DE LALLAING	Association	6 000,00
	FNACA	annuelle	F.N.A.C.A. LALLAING .	Association	350,00
	LES FEMMES POLONAISES	annuelle	FEMMES POLONAISES	Association	250,00
	LES FEMMES ACTUELLES	annuelle	FEMMMES ACTUELLES	Association	600,00
	FNATH	annuelle	FNATH FLINES ET ENVIRONS .	Association	200,00
	HARMONIE MUNICIPALE DES MINEURS	annuelle	HARMONIE MUNICIPALE DES MINEURS	Association	1 500,00
	INNOV'ENFANCE	annuelle	INNOV'ENFANCE	Association	5 300,00
	LA FRATERNELLE	annuelle	LA FRATERNELLE	Association	600,00
	LA SAUVAGINE LALLINOISE	annuelle	LA SAUVAGINE LALLINOISE .	Association	250,00
	LES BALADINS	annuelle	LES BALADINS CHORALE MUNICIPALE	Association	400,00
	RANDONNEURS LALLINOIS	annuelle	LES RANDONNEURS LALLINOIS	Association	800,00
	SO FRESH MOOVE	annuelle	LES SO FRESH MOVE	Association	500,00
	MOTO CLUB	annuelle	MOTO CLUB DE LALLAING	Association	2 000,00
	OMS	annuelle	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	Association	3 500,00
	CERCLE GENEALOGIQUE RACINES	annuelle	RACINES CERCLE GENEALOGIQUE LALLAING	Association	300,00
	SDPJ MALADIE ORPHELINE	annuelle	SDPJ MALADIE ORPHELINE	Association	500,00
	SEMLH COMITE DE DOUAI	annuelle	SEMLH COMITE DE DOUAI	Association	200,00
	SOCIETE HISTORIQUE LALLAING	annuelle	SOCIETE HISTORIQUE LALLAING	Association	300,00
	CHASSE ST HUBERT	annuelle	STE CHASSE ST HUBERT	Association	750,00
	GYMNASTIQUE JEANNE D'ARC	annuelle	STE GYMNASTIQUE JEANNE D'ARC	Association	3 000,00
	COMMERCANT NON SEDENTAIRE	annuelle	SYNDICATS COMMERCANTS NON SEDENTAIRE	Association	5 308,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	TENNIS CLUB	annuelle	TENNIS CLUB	Association	1 400,00
	TONIC LADIES	annuelle	TONIC LADIES .	Association	600,00
	UNION DU COMMERCE	annuelle	UNION DU COMMERCE	Association	3 500,00
	CLUB VITAMINE	annuelle	VITAMINE	Association	800,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021 (2)	Restes à financer de l'exercice 2022	Restes à financer (exercices au-delà de 2022)
102	286 437,00		286 437,00		201 000,00	85 437,00	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021 (2)	Restes à financer de l'exercice 2022	Restes à financer (exercices au-delà de 2022)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2021 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2021 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2021 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2021 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00		1,00	1,00		1,00
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 2000 A 100	A	1,00		1,00	1,00		1,00
ADMINISTRATIVE		20,00		20,00	13,72	1,00	14,72
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4,00		4,00	2,00	1,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	C	3,00		3,00	1,00		1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	5,00		5,00	5,00		5,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00		2,00	1,00		1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00		2,00	2,00		2,00
REDACTEUR	B	2,00		2,00	1,86		1,86
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00		1,00			
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00		1,00	0,86		0,86
TECHNIQUE		74,00	28,00	102,00	61,02	3,00	64,02
ADJOINT TECHNIQUE	C	33,00	21,00	54,00	26,51	1,14	27,65
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00		2,00	1,00		1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	28,00	5,00	33,00	25,51		25,51
ADJOINT TECHNIQUE SURVEILLANCE ET ENTRE			1,00	1,00		0,57	0,57
AGENT DE MAITRISE	C	8,00		8,00	7,00		7,00
INGENIEUR	A	1,00		1,00		1,00	1,00
TECHNICIEN	B	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00		1,00			
VACATAIRE			1,00	1,00		0,29	0,29
SOCIAL		3,00		3,00	3,00		3,00
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C	3,00		3,00	3,00		3,00
ANIMATION		7,00	1,00	8,00	3,86		3,86
ADJOINT D'ANIMATION	C	3,00	1,00	4,00	0,86		0,86
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00		2,00	2,00		2,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00		1,00			
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1,00		1,00	1,00		1,00

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021

C1

CULTUREL		2,00	1,00	3,00	1,19	1,35	2,54
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	1,00	1,00	2,00	0,19		0,19
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	1,00		1,00	1,00	1,35	2,35
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL (sauf a)		106,00	30,00	136,00	82,79	5,35	88,14

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	350			
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH			A	contrats aidés PEC
ADJOINT TECHNIQUE SURVEILLANCE ET ENTRE	C	TECH			A	A / Autres : contrat aidé PEC
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	CULT	399			
INGENIEUR	A	TECH	821			
VACATAIRE	C	TECH			A	A / Autres : vacation
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	350			
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à SERVICE COMPTABILITE - MAIRIE DE LALLAING (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 01/01/1982	MAISONS ET CITES	MAISONS ET CITES	S.A.	13 224 243,46
01/01/1973	S.I.A.	S.I.A.	STE IMMOBILIERE H.L.M	10 905 224,33
01/01/1985	HABITAT	HABITAT	S.A.	34 998,77
01/01/2005	NOREVIE	NOREVIE	S.A.	4 930 848,36
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
DOUAISIS AGGLO -INSTRUCTION DES DROITS DES SOL	24/06/2016	COTISATION X HABITAN	16 000,00
DOUAISIS AGGLO -ORDURES MENAGERES	01/01/2008	TPU	11 000,00
Autres organismes de regroupement			
CAUE	01/01/2015	COTISATION	750,00
CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS NORD PAS DE	13/03/2018	COTISATION	50,00
PARC NATUREL REGIONAL SCARPE ESCAUT	01/01/2009	COTISATION X HABITAN	8 800,00
SCOT	01/01/2017	COTISATION X HABITAN	7 500,00
SICAE	01/01/1989	COTISATION X HABITAN	10 500,00
SMTD	01/01/1993	COTISATION	150,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2020	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2020 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2020 (%)
Taxe d'habitation		-100,000 %	18,700 %	0,000 %		-100,000 %
TFPB	3 378 000,000	3,938 %	27,470 %	0,000 %	927 936,000	3,938 %
TFPNB	27 900,000	0,000 %	76,670 %	0,000 %	21 390,000	0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	3 405 900,000	-52,950 %			949 326,000	-42,634 %

IV - ANNEXES	IV
ARRETES - SIGNATURES	D2

Nombre de Membres en Exercice 29
 Nombre de Membres Présents.....22.....
 Nombre de Suffrages Exprimés.....23.....

Présenté par le Maire,
 à Lallaing, le 07/04/2021,
 Jean-Paul FONTAINE,



VOTES POUR.....23.....dont1..... Procurations
 CONTRE0.....dont0..... Procurations
 ABSTENTIONS0.....dont0..... Procurations
 Nombre de Votants23.....dont1..... Procurations

Date de Convocation : le 01/04/2021

ayant désigné Mme Emilie KOSMALSKI, secrétaire de séance.

à Lallaing, le 07/04/2021,
 les Membres du Conseil Municipal,

Françoise MAES 	Thierry DANCOINE 	Christelle MARTIN
Arnaud PIESSET 	Annie HAUDRECHY 	Kamel ZEBBAR
Laurence WASSON 	Antonio PROVENZANO 	Nicole MAREIL
Michel JENDRASZEK 	Gilberte DUJARDIN 	Sébastien FAUVEAUX
Sabine DECOUT 	Joël POPEK 	Emilie KOSMALSKI
Patrick NOIRET 	Stella DEVIGNE 	Bernard BAVIER
Christiane NOIRET 	Guillaume BASTIEN 	Sandrine BAVIELLO
Georges PIOTROWSKI Absent excusé procuration à Mme Françoise MAES	Nacera SOLTANI Absente excusée	René LACAILLE Absent excusé
Sonia MARTINACHE Absente excusée	Alain KLEE Absent excusé	Bruno ROBIN Absent excusé
Joël LENGLIN Absent		

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu de la transmission en Préfecture le
 9 avril 2021
 et de la publication le 14 avril 2021

IV - ANNEXES

ARRETES - SIGNATURES

Nombre de Membres en Exercice 29

Nombre de Membres Présents... 22

Nombre de Suffrages Exprimés... 23

Présenté par le Maire,
à Lallaing, le 07/04/2021,
Jean-Paul FONTAINE



VOTES POUR..... 23 dont 1 Procurations
CONTRE 0 dont 0 Procurations
ABSTENTIONS 0 dont 0 Procurations
Nombre de Votants 23 dont 1 Procurations

Date de Convocation : le 01/04/2021

ayant désigné Mme Emilie KOSMALSKI, secrétaire de séance.

à Lallaing, le 07/04/2021,
les Membres du Conseil Municipal,

Françoise MAES 	Thierry DANCOINE 	Christelle MARTIN
Arnaud PIESET 	Annie HAUDRECHY 	Kamel ZEBBAR
Laurence WASSON 	Antonio PROVENZANO 	Nicole MARFIL
Michel JENDRASZEK 	Gilberte DUJARDIN 	Sébastien FAUVEAUX
Sabine DECOUT 	Joël POPEK 	Emilie KOSMALSKI
Patrick NOIRET 	Stella DEVIGNE 	Bernard BAVIER
Christiane NOIRET 	Guillaume BASTIEN 	Sandrine BAVIELLO
Georges PIOTROWSKI Absent excusé procuration à Mme Françoise MAES	Nacera SOLTANI Absente excusée	René LACAILLE Absent excusé
Sonia MARTINACHE Absente excusée	Alain KLEE Absent excusé	Bruno ROBIN Absent excusé
Joël LENGLIN Absent		

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu de la transmission en Préfecture le

9 avril 2021

et de la publication le 14 avril 2021

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_04-BF

**ETATS DES
RESTES A
REALISER
AU
31/12/2020**

ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES AU 31 DECEMBRE 2020

OPERATION	NATURE	FONCTION	LIBELLE	MONTANT	MONTANT PAR CHAPITRE
	20		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
					85 093,06 €
	202	822	FRAIS LIES DOCUMENTS URBANISMES		
	2031	1	FRAIS D'ETUDES	24 138,00 €	
	2031	020	FRAIS D'ETUDES	9 720,00 €	
	2031	814	FRAIS D'ETUDES	15 124,50 €	
	2031	833	FRAIS D'ETUDES	6 120,00 €	
	2051	021	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	27 850,00 €	
				2 140,56 €	
	21		IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
					289 880,54 €
	2111	020	TERRAINS NUS	3 054,00 €	
	2128	322	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	2 277,17 €	
	2128	823	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	4 638,00 €	
	21311	33	HOTEL DE VILLE	49 327,74 €	
	21312	211	BATIMENTS SCOLAIRES		
	21318	411	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	1 116,00 €	
	21318	71	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	30 854,93 €	
	2135	211	INST. AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE CONSTRUCTIONS	12 952,67 €	
	2135	212	INST. AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE CONSTRUCTIONS	12 428,64 €	
	2135	411	INST. AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE CONSTRUCTIONS	47 811,85 €	
	2135	422	INST. AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE CONSTRUCTIONS	20 757,98 €	
	2135	822	INST. AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE CONSTRUCTIONS	1 878,00 €	
	21538	814	AUTRES RESEAUX	7 639,18 €	
	2152	821	INSTALLATIONS DE VOIRIE		
	2152	822	INSTALLATIONS DE VOIRIE	44 899,89 €	
	21311	020	INSTALLATIONS DE VOIRIE	10 473,20 €	
	2158	822	AUTRES INSTALLATIONS MATERIELS ET OUTILLAGE	2 431,42 €	
	2182	020	MATERIEL DE TRANSPORT	6 258,00 €	
	2188	020	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 423,20 €	
	2188	212	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 658,67 €	
	23		IMMOBILISATIONS EN COURS		
					99 497,82 €
	2315	020	INSTALLATION MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	10 080,00 €	
	2312	824	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	89 417,82 €	
	23		IMMOBILISATIONS EN COURS POUR OPERATION '101' REHABILITATIONS DES ECHEVINS		
					60 376,48 €
101	2313	020	CONSTRUCTIONS	60 376,48 €	
			TOTAL	534 847,90 €	534 847,90 €

Lallaing, le 31/12/2020

Le Maire,

Jean-Paul FONTAINE

Envoyé en préfecture le 09/04/2021
Reçu en préfecture le 09/04/2021
Affiché le 
ID : 059-215903279-20210407-2021_2_04-BF



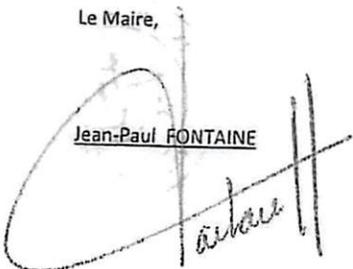
Département du Nord
Arrondissement de Douai

ETAT DES RESTES A ENCAISSER AU 31 DECEMBRE 2020

OPERATION	NATURE	FONCTION	LIBELLE	MONTANT
	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	13251	020	GFP DE RATTACHEMENT	21 131,25 €
	1321	020	ETATS ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	30 611,32 €
	1322	020	REGIONS	77 000,00 €
TOTAL DES REPORTS				128 742,57 €

LALLAING LE 31 DECEMBRE 2020

Le Maire,


Jean-Paul FONTAINE

Engagement

N° 0020200017 du 19/10/202

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_04-BF

Tiers

Nom : DOUAISIS AGGLOMERATION

Adresse : 746 RUE JEAN PERRIN
59351 DOUAI CEDEX

Références bancaires

Banque : BDF DOUAI Titulaire : TRESORERIE D

RIB : 3000100345J594000000023

IBAN : FR243000100345J594000000023

BIC : BDFEFRPPCT

Objet :

FONDS DE CONCOURS 2020 INVESTISSEMENT
acompte sécurisation des entrées des écoles clotures

Pièces justificatives :

FONDS DE CONCOURS 2020 INVESTISSEMENT
acompte sécurisation des entrées des écoles clotures

Service fait le :

NON

Imputations comptables

Article	Opération	Fonction	Poste 1	Poste 2	Total initial	Solde
13251		020	021	CAD CONC	20 000,00	20 000,00
Total :					20 000,00	20 000,00

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/10/2020

L'an deux mille vingt le six octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente "Emile Roger, rue des Tours, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Paul FONTAINE.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice :	29
Présents :	26
Absents excusés :	03
Procurations :	03
Nombre de suffrages exprimés :	29
Pour :	29
Contre :	00
Abstentions :	00

Etaient présents :

M. FONTAINE Jean-Paul, Mme MAES Françoise, Mme MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, Mme HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, Mme WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, Mme MARFIL Nicole, M. JENDRASZEK Michel, Mme DUJARDIN Gilberte, M. FAUVEAUX Sébastien, Mme DECOUT Sabine, M. POPEK Joël, Mme KOSMALSKI Emilie, M. NOIRET Patrick, Mme DEVIGNE Stella, M. BAVIER Bernard, Mme NOIRET Christiane, M. BASTIEN Guillaume, M. PIOTROWSKI Georges, Mme SOLTANI Nacera, M. LACAILLE René, Mme MARTINACHE Sonia, M. KLEE Alain, M. ROBIN Bruno

Procuration(s) :

M. DANCOINE Thierry donne pouvoir à Mme MARFIL Nicole, Mme BAVIELLO Sandrine donne pouvoir à Mme MAES Françoise, M. LENGLIN Joël donne pouvoir à Mme SOLTANI Nacera

Etai(ent) excusé(s) :

M. DANCOINE Thierry, Mme BAVIELLO Sandrine, M. LENGLIN Joël

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme KOSMALSKI Emilie

Date de convocation
30/09/2020

Date d'affichage
12/10/2020

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

12/10/2020

et publication du :

12/10/2020

OBJET : 2020-5-07

FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE DOTATION 2020 - CONVENTION DOUAISIS D'AGGLO

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le Douaisis d'Agglo a mis en place un Fonds de Concours Communautaire destiné à accompagner les Communes Membres.

Conformément à la réglementation sur les Fonds de Concours (article L5216-VI du Code Général des Collectivités Territoriales), il convient de fixer les modalités du versement.

Monsieur le Maire relate que la Commune est ainsi dotée, pour 2020, de la somme de 40 000 € et propose de l'affecter au financement de dépenses de fonctionnement pour 20 000 € et au financement de dépenses d'investissement pour 20 000 €.

Il précise que ces dépenses de fonctionnement concernent des frais inhérents à la maintenance technique de certains équipements publics :

- Entretien de l'ascenseur de la Salle Pierre Legrain
- Entretien des extincteurs
- Entretien des portes automatiques et ascenseur Hôtel de Ville
- Maintenance et entretien des chaudières et conduits de fumée des Bâtiments Communaux

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché en préfecture le 22/01/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021 2_04-BF

Affiché le

ID : 059-216903279-20201003-CONV2020_5_07-CC

CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS

Entre

La Commune de LALLAING représentée par son Maire en exercice, habilité à l'effet des présentes par décision du Conseil Municipal en date du 06 octobre 2020

Ci-après désignée « la Commune »

Delibération n° 2020.5.07

D'une Part

Et

DOUAISIS AGGLO, représentée par son Président en exercice, habilité à l'effet des présentes par décision du conseil communautaire en date du 17 décembre 2020.

Ci-après désignée « la Communauté »

D'autre part

EXPOSE

DOUAISIS AGGLO a mis en place un fonds de concours communautaire destiné à accompagner les communes membres dans le financement de mise en place d'équipements publics ou de leur amélioration.

Chaque commune membre est ainsi dotée annuellement d'une somme qu'elle peut proposer d'affecter au financement d'un équipement public. Pour cela, la commune adresse à DOUAISIS AGGLO une fiche qui caractérise l'éligibilité de ces dépenses au regard de la notion d'équipement public.

La commune peut choisir d'utiliser le fonds de concours communautaire mis à sa disposition pour financer des dépenses de fonctionnement relatives à un équipement public ou de mettre en réserve la dotation annuelle pour des dépenses ultérieures. Ces deux options peuvent se cumuler dans la limite des sommes allouées à la commune pour l'année considérée (dotation annuelle et les mises en réserves antérieures éventuelles).

La part consacrée par DOUAISIS AGGLO,

- à chaque opération d'investissement, ne peut excéder le montant lui-même consacré par la commune dans le même plan de financement. Le financement communautaire se fera sur les montants HT.
- au financement de dépenses de fonctionnement d'équipement, ne peut excéder le montant lui-même consacré par la commune sur ces mêmes frais. Le financement communautaire sur ces dépenses de fonctionnement se fera sur des montants TTC. Ces dépenses de fonctionnement concernent des frais inhérents à la maintenance technique de l'équipement public (contrats d'entretien, petites réparations,

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché en préfecture le 22/01/2021

ID : 059-215803279-20210407-2021_2_04-BF

Affiché le

ID : 059-215803279-20210407-2021_2_04-BF

3 – ECHEANCIER ET PAIEMENTS

3.1 – Investissement

- La commune précise l'échéancier prévisionnel des travaux : la date de démarrage et la durée. Face à cet échéancier technique, un plan de financement y sera accolé. Les sommes seront Hors TVA.
- DOUAISIS AGGLO s'acquittera de sa participation de la manière suivante :

50% au dépôt du dossier complet

25% à la transmission des ordres de services de commencement des travaux

25% à la transmission :

- d'un bilan définitif d'opération (détaillant l'ensemble des dépenses qui y sont liées ainsi que les références des mandats et bordereaux concernés) certifié par le comptable public,
- de la photographie attestant de la mise en place du dispositif de communication visé à l'article 4 relatif à la participation financière de DOUAISIS AGGLO.

L'absence de production des documents demandés dans un délai de 6 mois après la fin des travaux (bilan définitif d'opération et photographie) ou la non réalisation effective de l'opération dans un délai de 1 an après la date de démarrage prévisionnelle emporte la restitution immédiate des sommes déjà versées.

3.2 – Fonctionnement

- La commune donne la liste des contrats liés à ces dépenses de fonctionnement pour leur montant annuel. Le rythme des échéances sera précisé.
- DOUAISIS AGGLO s'acquittera de sa participation de la manière suivante :

Pour les dépenses ponctuelles : une copie de la facture acquittée avec le numéro de mandat.

Pour les dépenses récurrentes : une copie du contrat : le remboursement par DOUAISIS AGGLO à la commune se fera automatiquement à chaque échéance – ces versements seront définitivement validés en décembre avec la production d'un état liquidatif des factures reprenant les échéances payées et les numéros de mandats – état dûment certifié par le comptable public.

La non présentation du contrat ou de la facture ne permettra pas à DOUAISIS AGGLO d'actionner les remboursements à la commune. La non transmission en fin d'année de l'état liquidatif des mandatements impliquera le remboursement à DOUAISIS AGGLO des sommes perçues par la commune.

Engagement

N° 0020200015 du 19/10/2020

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_04-BF

SLOW

Tiers

Nom : DOUAISIS AGGLOMERATION
Adresse : 746 RUE JEAN PERRIN
59351 DOUAI CEDEX

Références bancaires

Banque : BDF DOUAI Titulaire : TRESORERIE D
RIB : 3000100345J594000000023
IBAN : FR243000100345J594000000023
BIC : BDFEFRPPCCT

Objet :

FONDS DE CONCOURS 2018 DSC PART 4
TRANSFORMEE EN FDC 50% 1 ER ACOMPTE

Pièces justificatives :

FONDS DE CONCOURS 2018 DSC PART 4
TRANSFORMEE EN FDC 50% 1 ER ACOMPTE

Service fait le :

NON

Imputations comptables

Article	Opération	Fonction	Poste 1	Poste 2	Total initial	Solde
13251		020	021	CADCONCO	2 262,50	1 131,25
Total :					2 262,50	1 131,25

Historique

Liste des pièces comptables issues de cet engagement			
Pièces	Date	Objet	Montant
439/93	19/10/2020	FONDS DE CONCOURS 2019 DSC PART 4 TRANSFORMEE EN I	1 131,25

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/10/2020

L'an deux mille vingt le six octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente "Emile Roger, rue des Tours, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Paul FONTAINE.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice :	29
Présents :	26
Absents excusés :	03
Procurations :	03
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour :	29
Contre :	00
Abstentions :	00

Etaient présents :

M. FONTAINE Jean-Paul, Mme MAES Françoise, Mme MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, Mme HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, Mme WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, Mme MARFIL Nicole, M. JENDRASZEK Michel, Mme DUJARDIN Gilberte, M. FAUVEAUX Sébastien, Mme DECOUT Sabine, M. POPEK Joël, Mme KOSMALSKI Emilie, M. NOIRET Patrick, Mme DEVIGNE Stella, M. BAVIER Bernard, Mme NOIRET Christiane, M. BASTIEN Guillaume, M. PIOTROWSKI Georges, Mme SOLTANI Nacera, M. LACAILLE René, Mme MARTINACHE Sonia, M. KLEE Alain, M. ROBIN Bruno

Procuration(s) :

M. DANCOINE Thierry donne pouvoir à Mme MARFIL Nicole, Mme BAVIELLO Sandrine donne pouvoir à Mme MAES Françoise, M. LENGLIN Joël donne pouvoir à Mme SOLTANI Nacera

Etai(ent) excusé(s) :

M. DANCOINE Thierry, Mme BAVIELLO Sandrine, M. LENGLIN Joël

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme KOSMALSKI Emilie

Date de convocation
 30/09/2020

Date d'affichage
 12/10/2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

12/10/2020

et publication du :

12/10/2020

OBJET : 2020-5-06

FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE DSC PART 4 TRANSFORMEE EN FONDS DE CONCOURS POUR 50% : 2019

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que DOUAISIS AGGLO a instauré une quatrième part de Dotation Solidarité Communautaire (DSC) afin de promouvoir l'accueil des parcs d'activité par les communes.

Par délibération du 24/07/2020 le conseil communautaire de DOUAISIS AGGLO a décidé de transférer 50% des parts 4 de DSC vers des fonds de concours en investissement.

Conformément à la réglementation sur les Fonds de Concours (article L5216-VI du Code Général des Collectivités Territoriales), il convient de fixer les modalités du versement.

Monsieur le Maire relate que la Commune a été dotée, pour 2019, de la somme de 2 262.50€, correspondant à 50% de la part 4 de DSC.

Monsieur le Maire propose de l'affecter au financement de dépenses d'Investissement concernant la création du jardin médiéval au Musée de la vie Lallinoise rue Alphonse Caudron (ancien presbytère), phase 2.

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le 19/10/2020

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_04-BF

Affiché le

ID : 059-215903279-2021006-CONV2020_5_06-CC

CONVENTION POUR LA DSC PART 4 TRANSFORMEE EN FONDS DE CONCOURS POUR 50%

Entre

La Commune de LALLAING représentée par son Maire en exercice, habilité à l'effet des présentes par décision du Conseil Municipal en date du

Ci-après désignée « la Commune »

D'une Part

Et

DOUAISIS AGGLO, représentée par son Président en exercice, habilité à l'effet des présentes par décision du conseil communautaire en date du 24 juillet 2020.

Ci-après désignée « la Communauté »

D'autre part

EXPOSE

DOUAISIS AGGLO a mis en place un fonds de concours communautaire destiné à accompagner les communes membres dans le financement de mise en place d'équipements publics ou de leur amélioration.

Chaque commune membre est ainsi dotée annuellement d'une somme qu'elle peut proposer d'affecter au financement d'un équipement public. Pour cela, la commune adresse à DOUAISIS AGGLO une fiche qui caractérise l'éligibilité de ces dépenses au regard de la notion d'équipement public.

La commune peut choisir d'utiliser le fonds de concours communautaire mis à sa disposition pour financer des dépenses d'investissement relatives à un équipement public ou de mettre en réserve la dotation annuelle pour des dépenses ultérieures. Ces deux options peuvent se cumuler dans la limite des sommes allouées à la commune pour l'année considérée (dotation annuelle et les mises en réserves antérieures éventuelles).

La part consacrée par DOUAISIS AGGLO, à chaque opération d'investissement, ne peut excéder le montant lui-même consacré par la commune dans le même plan de financement. Le financement communautaire se fera sur les montants HT.

25% à la transmission :

- d'un bilan définitif d'opération (détaillant l'ensemble des dépenses qui y sont liées ainsi que les références des mandats et bordereaux concernés) certifié par le comptable public,
- de la photographie attestant de la mise en place du dispositif de communication visé à l'article 4 relatif à la participation financière de DOUAISIS AGGLO.

L'absence de production des documents demandés dans un délai de 6 mois après la fin des travaux (bilan définitif d'opération et photographie) ou la non réalisation effective de l'opération dans un délai de 1 an après la date de démarrage prévisionnelle emporte la restitution immédiate des sommes déjà versées.

4 – COMMUNICATION

Si la participation financière de DOUAISIS AGGLO porte sur des investissements immobiliers communaux, la Commune réalise, à ses frais et durant tout le temps des travaux, l'affichage du logo de DOUAISIS AGGLO (format minimal de 25x 30 cm hors texte) avec mention de la somme que la communauté consacre à cette opération. Cet affichage est effectué à l'extérieur de cet équipement et de manière à être visible de la voie publique qui le borde.

La commune s'engage à fournir à DOUAISIS AGGLO la photographie attestant de la mise en place du présent dispositif de communication.

5 – RECOURS

Tout litige portant sur l'application de La présente convention est du ressort du tribunal administratif de LILLE.

Pour la Communauté,

Pour le Président
Le Vice-Président délégué

Christophe DUMONT

Pour la Commune,


Paul FONTEVIE
atou

DOUAISIS
AGGLO

Engagement

N° 0020190017 du 04/07/2019 ID : 059-215903279-20210407-2021_2_04-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLOW

Tiers

Nom : PREFECTURE DE LA REGION NORD-PAS
Adresse : 12 RUE JEAN SANS PEUR
59039 LILLE CEDEX

Références bancaires

Banque : BRED Titulaire : GAZ DE FRANC
RIB : 10107001090051502218842
IBAN : FR7610107001090051502218842
BIC : BREDFRPPXXX

Objet :

DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2019 REHABILITATION DES

Pièces justificatives :

DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2019 REHABILITATION DES

Service fait le :

NON

Imputations comptables

Article	Opération	Fonction	Poste 1	Poste 2	Total initial	Solde
1321	101	020	2513	T ECHEVI	100 037,00	30 611,32
Total :					100 037,00	30 611,32

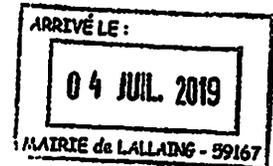
Historique

Liste des pièces comptables issues de cet engagement			
Pièces	Date	Objet	Montant
51/17	10/03/2020	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2	30 011,10
343/75	31/08/2020	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2	39 414,58

Envoyé en préfecture le 09/04/2021
Reçu en préfecture le 09/04/2021
Affiché le **SLO**
ID : 059-215903279-20210407-2021_2_04-BF



**PRÉFET DU NORD
SOUS-PREFECTURE DE DOUAI**



Bureau des Affaires
Territoriales

Affaire suivie par:
Jean DERACHE
Tél : 03 27 93 59 71
Fax : 03 27 88 22 61

A

Monsieur le Maire
de LALLAING

Douai, le - 4 JUL, 2019

jean.derache@nord.gouv.fr

Objet : Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) - exercice 2019

Réf : Votre candidature du 3 décembre 2018.

La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) est inscrite depuis 2018 dans le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L.2334-42.

La Région Hauts-de-France bénéficie, à ce titre, pour l'année 2019, d'une enveloppe de 48 300 000 euros.

Dans ce cadre, un appel à projet a été lancé le 28 janvier 2019 auprès de l'ensemble des collectivités du département.

Un nombre important de dossiers m'a encore été adressé cette année, qui témoigne de la pertinence et de l'utilité de la pérennisation de cette dotation visant à soutenir la concrétisation des projets que vous souhaitez porter en faveur du développement territorial.

Sur la base de mes propositions, Monsieur le Préfet de la Région Hauts-de-France a validé une programmation pour l'année en cours conformément à la circulaire ministérielle du 11 mars 2019.

J'ai le plaisir de vous informer que votre projet de « réhabilitation du bâtiment Les Echevins » a été retenu pour un montant de 100 037,00 €, représentant 10,18 % du coût de l'opération estimé à 982 479,00 € H.T.

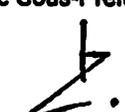
La complétude de votre dossier a été établie par mes services le 13 décembre 2018.

Je vous rappelle enfin que l'accusé réception au 3 décembre 2018 qui vous avait été délivré pour votre dossier vous autorisait à engager les travaux à cette date.

L'arrêté préfectoral correspondant à cette subvention vous sera adressé prochainement, précisant notamment les modalités de versement de la D.S.I.L.

Bien cordialement.

Le Sous-Préfet,


Jacques DESTOUCHES



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

ARRÊTÉ
EJ n° 2102 774 499
portant attribution d'une subvention
au titre de la dotation de soutien à l'investissement local
2019

Le Préfet de la région Hauts- de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances, modifiée,

VU la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 et notamment son article 157,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU le décret du 26 avril 2016, portant nomination de Monsieur Michel LALANDE en qualité de préfet de la région Nord-Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord,

VU le décret n° 2018-251 du 6 avril 2018 relatif à l'utilisation d'un téléservice devant le Conseil d'État, les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs et portant autres dispositions,

VU le décret n° 2018-428 du 1^{er} juin 2018 relatif aux dotations de l'État aux collectivités territoriales,

VU l'arrêté ministériel du 23 décembre 2002 relatif aux pièces à produire à l'appui des demandes de subventions de l'État pour des projets d'investissement,

VU l'arrêté ministériel du 16 juillet 2014 relatif aux règles de la comptabilité budgétaire de l'État pris en application de l'article 54 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU la circulaire du 11 mars 2019 du ministre de la cohésion des territoires, relative aux dotations et fonds de soutien à l'investissement en faveur des territoires,

VU la réunion de validation de la programmation en date du 6 juin 2019

VU la demande de subvention présentée par le bénéficiaire,

SUR proposition de la Secrétaire générale pour les affaires régionales

Article 4 - Délais de commencement et d'exécution du projet

Le bénéficiaire de la subvention dispose, pour commencer l'exécution du projet, d'un délai de 2 ans à compter de la notification du présent arrêté éventuellement prorogeable un an. L'autorité administrative est seule compétente pour accorder la prorogation, le cas échéant, sur demande écrite et justifiée du bénéficiaire avant expiration de ce délai.

Il s'engage à informer le service identifié en préambule de la date de commencement de l'opération et à réaliser les travaux dans un délai de 4 ans après le début d'exécution. Une prorogation de 2 ans maximum peut éventuellement être accordée sur demande écrite et justifiée du bénéficiaire avant expiration de ce délai.

Ces délais sont conditionnés aux évolutions réglementaires et budgétaires.

Article 5 - Suivi et Contrôle de l'action

L'administration se réserve le droit de faire suivre et vérifier par toute personne de son choix, sur pièce et sur place, les dépenses effectuées au titre de l'opération aidée. Au cas où le titulaire empêcherait l'administration de procéder aux contrôles ou ne fournirait pas dans les délais prescrits les documents demandés, le versement de la subvention serait interrompu.

Toute modification importante matérielle ou financière de l'opération doit être communiquée préalablement au service identifié en préambule et fera, le cas échéant, l'objet d'une modification de la décision de subvention initiale.

L'État peut faire apprécier l'impact de l'action dans un secteur concerné, dans le cadre du dispositif d'évaluation des projets réalisés.

L'administration se réserve le droit de diffuser les résultats de l'action entreprise.

Article 6 - Résiliation et reversement

Dans le cas de non-exécution dans les délais prévus, ou d'exécution incomplète ou non conforme au regard de la commande initiale, sur proposition du service identifié en préambule ou du Préfet de la région Hauts-de-France, après procédure contradictoire, l'annulation partielle ou totale de la subvention peut être prononcée par le Préfet de département ou de région. Il pourra être exigé le reversement partiel ou total des sommes perçues.

Dans le cas où les sommes versées sont supérieures aux dépenses engagées, il doit être établi un ordre de reversement.

Le reversement total ou partiel de l'aide ou l'interruption du versement peut être décidé par l'État à la demande du titulaire lorsque celui-ci ne souhaite pas poursuivre l'action et sollicite la résiliation de la décision.

Article 7 - Délais et voie de recours

Conformément aux dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa notification.

Tout litige résultant de l'exécution du présent arrêté est du ressort du tribunal administratif de Lille, lequel peut être saisi via www.telerecours.com.

Engagement

N° 0020200019 du 21/10/2020

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_04-BF

Tiers

Nom : REGION NORD PAS DE CALAIS

Adresse : 7 QUARE MORISSON
59014 LILLE CEDEX

Références bancaires

Banque : Titulaire :
RIB :
IBAN :
BIC :

Objet :

FEDER REHABILITATIONS DES ECHEVINS123

Pièces justificatives :

FEDER REHABILITATIONS DES ECHEVINS123

Service fait le :

NON

Imputations comptables

Article	Opération	Fonction	Poste 1	Poste 2	Total initial	Solde
1322		020	2513	T ECHEVI	385 000,00	77 000,00
Total :					385 000,00	77 000,00

Historique

Liste des pièces comptables issues de cet engagement			
Pièces	Date	Objet	Montant
571/113	04/12/2020	FEDER REHABILITATIONS DU BATIMENT LES ECHEVINS EN C	308 000,00



Région
Hauts-de-France

Direction Aménagement du territoire et du logement
Service Administratif et Financier – Cellule FEDER



UNION EUROPÉENNE



Monsieur Jean-Paul FONTAINE
Maire
Place Jean Jaurès
Hôtel de Ville
59167 LALLAING

Réf : DATL-2020-025324
Numéro Synergie : NP0021044
Dossier suivi par : Hélène LUCAS
Tél : +33374271768
Mail : helene.lucas@hautsdefrance.fr

Lille le 6 NOV. 2020

Objet : Notification de paiement d'un premier acompte de la subvention relative à l'opération «FEDER 2014-2020 – Priorité d'investissement 6 C – Réhabilitation du bâtiment Les Echevins en centre culturel»

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu en date du 22/06/2020, vous avez sollicité, auprès du Président du Conseil régional, le paiement de la subvention relative au dossier cité en objet.

J'ai l'honneur de vous informer que votre demande a fait l'objet d'un paiement par mes services dont les références sont les suivantes :

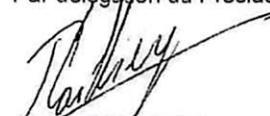
. Numéro du mandat : 52239

. Montant du mandat : 308 000 €

Pour mémoire, je vous rappelle que pour le paiement du solde, vous disposez de 12 mois supplémentaires à compter de la date de fin d'éligibilité de l'opération afin de vous permettre d'envoyer les factures acquittées relatives à des prestations réalisées dans la période de l'opération citée dans l'avenant n°1.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée

Par délégation du Président du Conseil régional,



Pierre CAILLIEREZ
Directeur adjoint



151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France

Le Président

DRH
Arrivée le:
21 AOUT 2020
59137 LALLAING

N° de dossier : 19179075
N° Synergie : NP0021044
(à rappeler sur toute correspondance)
Dossier suivi par : Emmanuel Moulin
Gestionnaire Europe : Hélène Lucas
DATL - Direction de l'Aménagement du Territoire et du Logement
Tél : 03 74 27 17 55
Mail : emmanuel.moulin@hautsdefrance.fr



Programme Opérationnel Nord-Pas de Calais 2014-2020



Ce projet fait l'objet d'une
demande de cofinancement
par l'Union Européenne

Envoyé en préfecture le 09/04/2021
Reçu en préfecture le 09/04/2021
Affiché le 
ID : 059-215903279-20210407-2021_2_04-BF

Monsieur Jean-Paul FONTAINE
Maire
Place Jean Jaurès
Hôtel de Ville
59167 LALLAING

Lille, le 20 AOUT 2020

Objet : Avenant n° 1 à la convention 20000336

Monsieur le Maire,

A la suite de l'avis favorable rendu le 08/10/2019 par le Comité unique de programmation, une subvention européenne d'un montant maximum de 385 000 euros vous a été accordée au titre du Programme Opérationnel FEDER-FSE Nord-Pas de Calais 2014-2020 pour la réalisation de l'opération Réhabilitation du bâtiment Les Echevins en centre culturel.

Je vous prie de trouver ci-joint, deux exemplaires de l'avenant n° 1 à la convention n° 20000336. Je vous remercie de m'en retourner un exemplaire dûment signé dans les meilleurs délais

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bin à vous,

Xavier BERTRAND

P.J. : 2 exemplaires de l'acte juridique

151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr

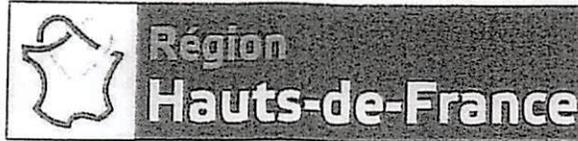
Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_04-BF



N° 20000336/1001

Avenant 1 à la convention attributive d'aide européenne n° 20000336

PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER-FSE NORD-PAS DE CALAIS 2014-2020

N° Synergie

NP0021044

N° Astre

19179075

Direction instructrice DATL - Direction de l'aménagement du territoire et du logement (ex. DAd)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget régional ;

Vu le décret n° 2016-279 du 8 mars 2016 fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes soutenus par les fonds structurels et d'investissement européens pour la période 2014-2020, et l'arrêté du 8 mars 2016 pris en son application ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 8 mars 2016 pris en application du décret n° 2016-279 du 8 mars 2016 fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses des programmes européens pour la période 2014-2020 ;

Vu l'arrêté du 12 septembre 2017 modifiant l'arrêté du 8 mars 2016 pris en application du décret n° 2016-279 du 8 mars 2016 fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses des programmes européens pour la période 2014-2020 ;

Vu la délibération n°20171927 du Conseil Régional en date du 14 décembre 2017 complétant la délibération n° 20171334 du Conseil régional en date du 16 octobre 2017 et la délibération n° 20160005 du Conseil régional en date du 4 janvier 2016 portant délégations d'attributions du Conseil régional à son Président afin de lui permettre de procéder, après avis du comité régional de programmation, à l'attribution et à la mise en œuvre des subventions liées à la gestion du FEDER-FSE ;

Vu la convention n° 20000336 du 20/01/2020 relative à l'opération « Réhabilitation du bâtiment Les Echevins en centre culturel », s'inscrivant dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER-FSE Nord-Pas de Calais 2014-2020 axe n° AP04 - priorité d'investissement : PI06c - objectif spécifique : PI06c-2_OS1: Préserver et développer le patrimoine et les paysages remarquables du Nord - Pas de Calais comme supports de transformation sociale, environnementale et économique

Vu la demande de modification de la convention susvisée présentée par le bénéficiaire et réceptionnée par les services de la Région le 14/01/2020 ;

Vu l'avis favorable émis par le Groupe de programmation et de suivi en date du 19/05/2020;

Vu l'avis favorable émis par le Comité unique de programmation en date du 16/06/2020 ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil régional relatif à l'attribution des aides européennes suite au Comité unique de programmation du 16/06/2020 ;

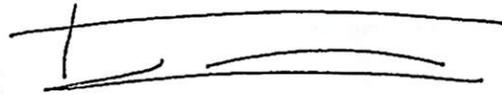
Envoyé en préfecture le 09/04/2021
Reçu en préfecture le 09/04/2021
Affiché le 
ID : 059-215903279-20210407-2021_2_04-BF

Fait à LILLE, le **20 AOUT 2020**

en deux exemplaires originaux.

Pour le bénéficiaire
le Maire
Monsieur Jean-Paul FONTAINE

Pour la Région
le Président du Conseil Régional Hauts-de-France
Xavier BERTRAND



Note de synthèse

Budget Primitif

LALLAING

L'article 2313-1 du CGCT du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. L'année de renouvellement municipale un délai supplémentaire est accordé aux collectivités qui peuvent le voter jusqu'au 30 avril.

Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement. Toutes deux doivent être présentées en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours ou à venir. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et les emprunts.

L'article L.1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que : " Le budget de la collectivité territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice".

Un budget est soumis à certains principes budgétaires :

- Annualité
- Universalité
- Unité
- Equilibre
- Antériorité

A noter, au cours de la préparation budgétaire et de l'élaboration du budget primitif, il est conseillé d'adopter une vision plus pessimiste sur les recettes et une vision optimiste sur les dépenses. Il est donc important de dissocier les données issues des Comptes administratifs (2018, 2019 et 2020) des données issues du Budget primitif (2021).

SOMMAIRE

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes réelles de fonctionnement

2.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

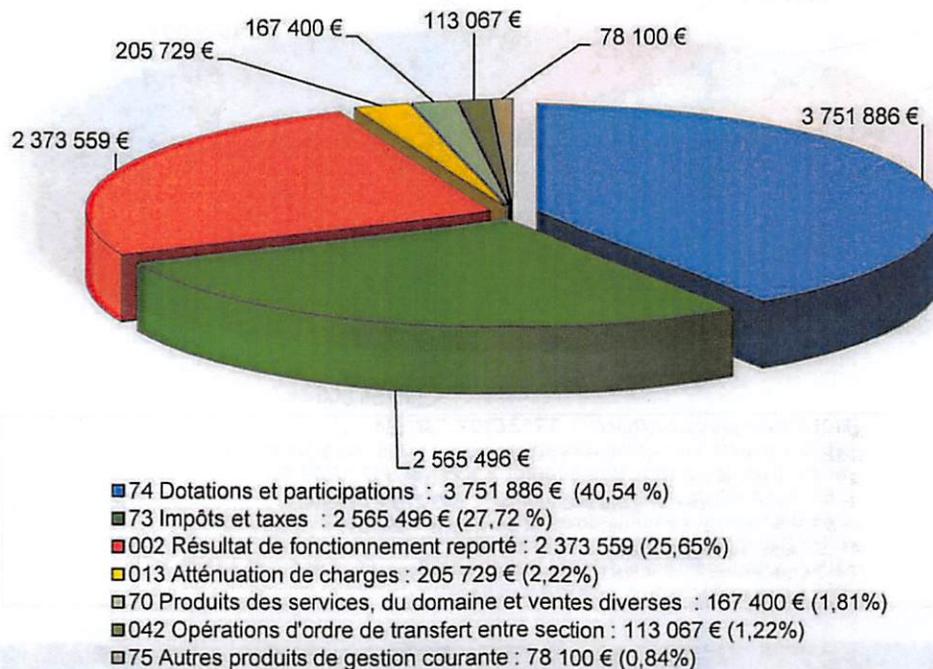
3. Ratios d'analyse financière

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement : Les recettes liées à la fiscalité, les dotations, les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2021, il est prévu pour les recettes réelles de fonctionnement un montant de 6 768 611 €, elles étaient de 6 669 525 € en 2020. Elles se décomposent de la façon suivante :

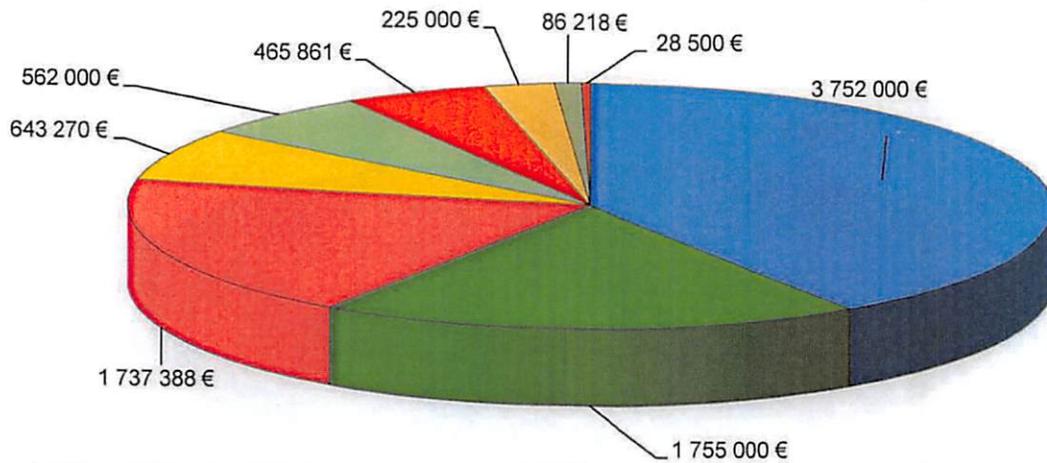


Année	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Impôts / taxes	2 246 726 €	2 291 593 €	2 388 785 €	2 565 946 €	0,59 %
Dotations / Subventions	3 676 455 €	3 722 289 €	3 818 937 €	3 751 886 €	2,47 %
Recettes d'exploitation	366 358 €	330 323 €	259 008 €	245 500 €	-7,07 %
Autres recettes	185 913 €	160 968 €	202 711 €	205 729 €	-57,44 %
Recettes réelles de fonctionnement	6 475 452 €	6 505 173 €	6 669 525 €	6 768 611 €	0,09 %
Opérations d'ordre	48 305 €	79 912 €	57 398 €	113 067 €	62,14 %
Excédent de fonctionnement	2 450 378 €	1 781 777 €	1 752 089 €	2 373 559 €	-19,09 %
Total recettes de fonctionnement	8 977 865 €	8 369 895 €	8 478 928 €	9 255 237 €	-3,45 %

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, on y retrouve principalement : Les dépenses de personnel, les charges à caractère général, les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2021, il est prévu pour les dépenses réelles de fonctionnement un montant de 6 247 376 €, elles étaient de 5 770 586 € en 2020. Elles se décomposent de la façon suivante :



012 Charges de personnel	: 3 752 000 € (40,54 %)
023 Virement à la section d'investissement	: 1 755 000 € (18,96 %)
011 Charges à caractère général	: 1 737 388 € (18,77 %)
65 Autres charges de gestion courante	: 643 270 € (6,95 %)
68 Dotations aux amortissements et provisions	: 562 000 € (6,07 %)
022 Dépenses imprévues	: 465 861 € (5,03 %)
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	: 225 000 € (2,43 %)
66 Charges financières	: 86 218 € (0,93 %)

Année	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Charges de gestion	2 298 126 €	2 297 146 €	2 231 315 €	2 380 658 €	7,96 %
Charges de personnel	3 654 736 €	3 535 717 €	3 432 805 €	3 752 000 €	2,64 %
Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Charges financières	79 737 €	84 718 €	83 197 €	86 218 €	0,13 %
Autres dépenses	27 787 €	10 087 €	23 269 €	28 500 €	-72,06 %
Dépenses réelles de fonctionnement	6 060 386 €	5 927 668 €	5 770 586 €	6 247 376 €	4,36 %
Opérations d'ordre	152 464 €	135 810 €	200 500 €	225 000 €	361,02 %
Excédent de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Total dépenses de fonctionnement	6 212 843 €	6 063 477 €	5 971 082 €	6 472 376 €	4,62 %

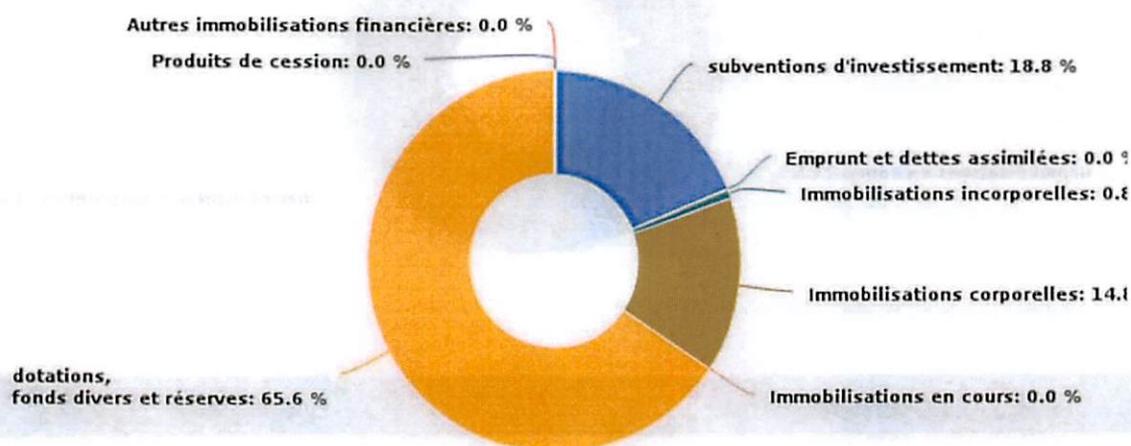
2. Section d'investissement

2.1 Les recettes d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement : Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la région, département, Europe, ...), le FCTVA et la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédent de la section de fonctionnement), les emprunts.

Pour l'exercice 2021, les recettes réelles d'investissement s'élèveraient à 877 139 €, elles étaient de 1 513 391 € en 2020. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles d'investissement



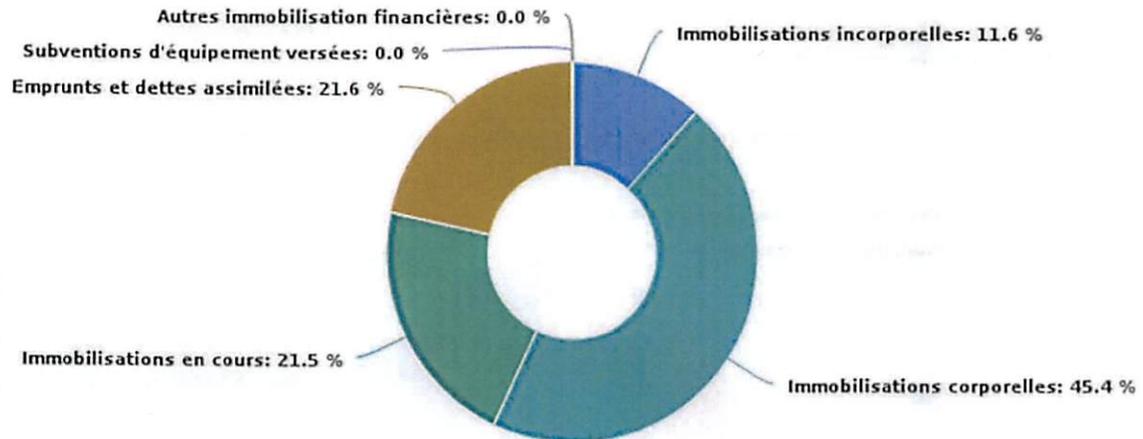
Année	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Subvention d'investissement	309 570 €	415 044 €	537 131 €	479 483 €	-40,68 %
Emprunt et dettes assimilées	0 €	1 200 200 €	85 338 €	0 €	-100 %
Dotations, fonds divers et réserves	275 042 €	1 168 619 €	890 922 €	526 399 €	24,54 %
<i>Dont 1058</i>	0 €	983 240 €	554 329 €	134 365 €	96,69 %
Autres recettes d'investissement	21 403 €	23 774 €	0 €	0 €	0 %
Recettes réelles d'investissement	606 015 €	2 807 637 €	1 513 391 €	1 005 881 €	11,81 %
Opérations d'ordre	152 465 €	307 002 €	200 500 €	225 000 €	12,19 %
Excédent d'investissement	0 €	0 €	0 €	271 739 €	- %
Total recettes d'investissement	758 480 €	3 114 639 €	1 713 891 €	1 502 621 €	

2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement : Les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2021, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 3 144 554 €, elles étaient de 1 264 926 € en 2020.

Structure des dépenses réelles d'investissement



Année	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Immobilisations incorporelles	169 384 €	70 577 €	68 643 €	446 273 €	234,12 %
Immobilisations corporelles	1 156 758 €	1 195 769 €	361 311 €	779 226 €	148,31 %
Immobilisations en cours	376 938 €	876 043 €	376 938 €	1 363 732 €	12,75 %
Emprunts et dettes assimilées	345 965 €	379 467 €	435 879 €	439 000 €	-2,12 %
Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €	22 155 €	116 323 €	430,86 %
Dépenses réelles d'investissement	1 672 107 €	2 521 856 €	1 264 926 €	3 144 554 €	65,68 %
Opérations d'ordre	48 306 €	251 104 €	57 398 €	113 067 €	62,14 %
Déficit d'investissement	0 €	461 508 €	119 829 €	0 €	-100 %
Total dépenses d'investissement	1 720 413 €	3 234 468 €	1 442 153 €	3 257 621 €	

3. Ratios d'analyse financière

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la collectivité avec les indicateurs permettant de les calculer. Pour rappel :

L'**épargne brute**, elle correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est à dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement)
- L'autofinancement des investissements

A noter qu'une Collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

L'**épargne nette ou capacité d'autofinancement** représente le montant d'autofinancement réel de la collectivité sur un exercice. Celle-ci est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) duquel a été retraité le montant des emprunts souscrits par la Collectivité sur l'exercice.

Evolution des niveau d'épargne de la collectivité

Année	2018	2019	2020	2021
Recettes Réelles de fonctionnement (€)	6 479 182	6 508 206	6 669 441	6 768 611
Dépenses Réelles de fonctionnement (€)	6 060 379	5 927 667	5 770 582	6 247 376
Epargne brute (€)	415 284	576 335	813 859	521 235
Amortissement du capital de la dette (€)	345 965	379 467	435 879	439 000
Epargne nette (€)	69 319	196 868	377 980	82 235
Encours de la dette (€)	6 013 871	6 750 137	6 399 596	5 960 292
Capacité de désendettement	14,49	11,72	7,87	10,52

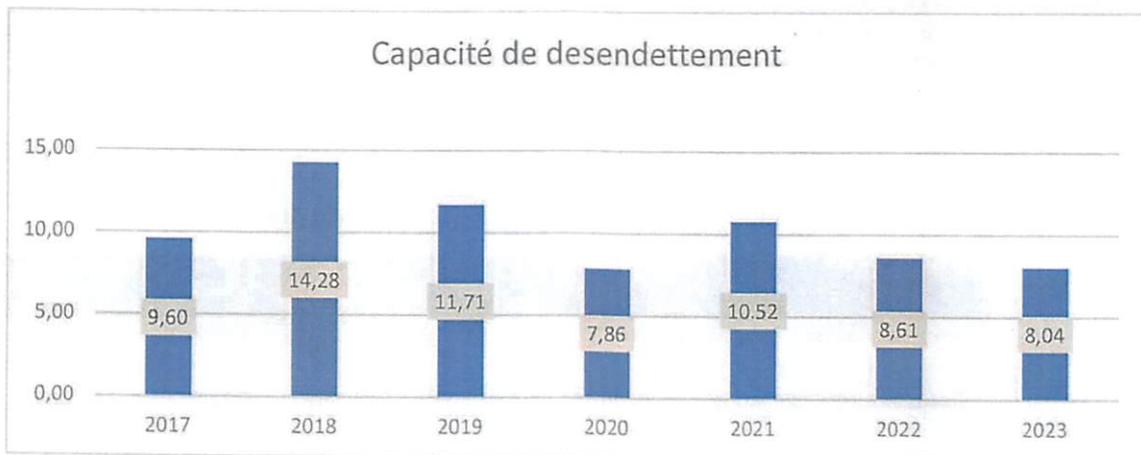
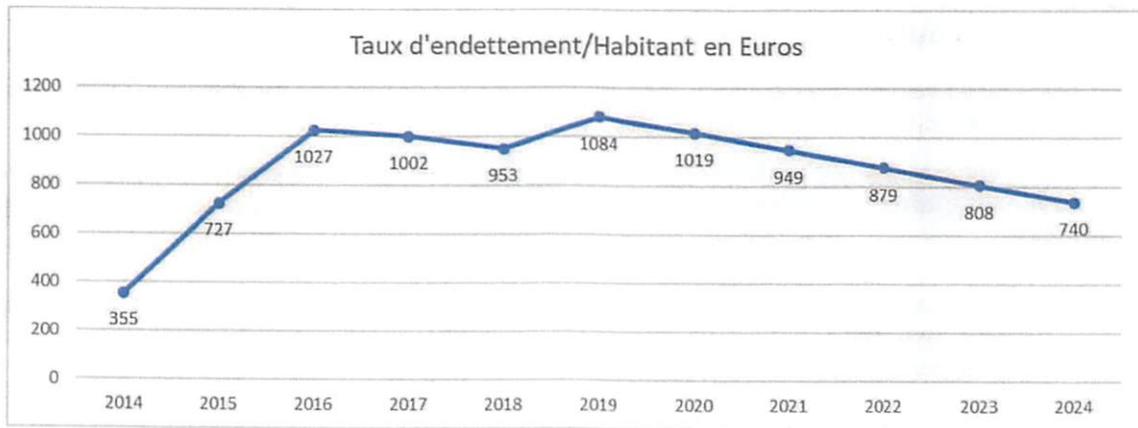
Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_04-BF



MASSE SALARIALE

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
EFFECTIF	117	119	120	119	118	104	103	101
EN ETP	90,15	90,16	87,99	100	99,32	93,46	93,06	91,2